

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

SCIENTIFIQUE

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

UNIVERSITE IBN KHALDOUN – TIARET

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT DE FRANÇAIS



Mémoire de Master en littérature générale et comparée

SUJET :

**L'écriture feraounienne entre acceptation et contestation de la
colonisation dans *Le fils du pauvre***

Présenté par :

M. Gueliz Ali

Sous la direction de :

Dr. Malki Benaïd

Membres du jury :

Président : Pr. Belgacem Belarbi

Pr Université de Tiaret.

Rapporteur : Dr. Malki Benaïd

MCA Université de Tiaret.

Examinatrice : Dr. Mokhtari Fatima

MCA Université de Tiaret.

Année universitaire : 2022/2023

Remerciements

En premier lieu, je remercie Dieu le tout puissant pour m'avoir donné la force, la persistance, et le courage, pour accomplir cette présente recherche, que notre parcours scientifique ne s'arrête tant que la vie hante encore le corps.

Je tiens à remercier très sincèrement mon directeur de recherche Dr. Benaid Malki, pour ses orientations, sa patience, ses remarques pertinentes et son infini soutiens.

Très spécialement, mes remerciements et ma gratitude vont aussi à mon très cher ami et frère Chackhouck pour son aide inestimable.

Mes remerciements vont aussi à tous nos chers enseignants qui nous ont accompagné tout au long notre parcours universitaire, spécialement, M. Mostfaoui, M. Bealrbi, M. Ouadah, M. Bouacha, Mlle Mokhtari, Mme Mihoub.

En fin, je remercie tous ceux/celles qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Dédicace

Je dédie ce travail à ma chère mère, à la mémoire de mon cher père que le très haut l'accepte dans son vaste paradis, à mes frères, à mes sœurs, et à tous mes amis.

Plan de travail

Introduction

CHAPITRE I : Contexte d'émergence de '*Le fils du pauvre*'

- 1- La sociocritique et ses concepts fondamentaux
- 2- Sociogramme du colonisé
- 3- Justification de la mission colonisatrice en Algérie
- 4- L'expression 'l'arabe' et les noms propres
- 5- La description feraounienne comme valeur contestataire

CHAPITRE II : Le sociogramme de la misère

- 1- Les actes du langage dans le discours 'quand dire c'est faire'
- 2- La situation de communication dans le roman
- 3- L'adresse des écrivains coloniaux
- 4- L'adresse de Mouloud Feraoun
- 5- Feraoun et l'école française
- 6- L'objectif de l'écriture feraounienne

Conclusion

Introduction générale

Introduction générale

La littérature maghrébine d'expression française a vu le jour en Algérie avant le Maroc et la Tunisie. Depuis les années 30, plus précisément, avec les œuvres des premiers romanciers algériens d'expression française, tels que '*Ahmed Ben Mustafa, le gommier (1920)*' de Caïd Ben Cherif, '*Zohra, la femme d'un mineur (1925)*' d'Abdelkader Hadj Hamou, et '*L'Eternel Jugurtha (1946)*' de Jean Amrouche. Ces productions littéraires et en particulier romanesques se focalisaient sur le vécu quotidien et traditionnel de la population autochtone, elles se distinguent par une dimension exotique moralisante qui s'adresse, en priorité, au lecteur métropolitain.

En effet, la littérature algérienne d'expression française est née durant l'époque coloniale dans des conditions politico-culturelles et sociohistoriques aussi compliquées, lors de la colonisation et des mouvements de lutte pour la libération et l'indépendance nationales. Elle est écrite par des écrivains qui appartiennent exclusivement à la population autochtone, originaires du pays, purement algériens, qui ont tracé leurs parcours en langue française, une langue imposée qu'ils n'avaient donc pas choisie. Ces écrivains s'étaient donnés pour tâche de s'initier d'abord au maniement de la langue française, pour exposer et transmettre, ensuite, au monde la réalité douloureuse que vivaient les algériens, une réalité qui était longtemps tamisée par la France, et avaient mis en exergue sa brutalité, sa violence, et ses actes atroces, en décidant d'être témoins d'une société déchiquetée par les tourments de cette colonisation, pauvreté, misère, ignorance, famines, et de pérenniser leur lutte à travers une arme aussi puissante que le feu : la plume et l'encre.

Leurs écritures émergeaient à la suite d'une volonté ardente et insistante de redresser la falsification coloniale en tout ce qui concerne l'algérien, son identité, sa culture, son patrimoine. La quête identitaire, les problèmes de l'altérité, l'affirmation de soi, l'infirmité d'autrui (le colonisateur), le refus de l'ordre colonial et ses stratégies étaient les thèmes majeurs de cette littérature, dite : de **témoignage** et de **combat** depuis sa genèse. C'est une génération d'écrivains fabuleux, distingués par la qualité intrinsèque et la prolifération de leurs productions, que nous citons parmi lesquels : Mouloud Mammeri avec *La colline oubliée* (1952), Mohamed Dib avec sa Trilogie *Algérie: (La grande maison 1952, L'incendie 1954 et Le métier à tisser 1957)*, Nadjma (1956) de Kateb Yacine, Mouloud Feraoun avec ses chefs-d'œuvre, tels que *La terre et le sang*(1953), ou *Le fils du pauvre* qui est son premier roman autobiographique qui date de (1950), roman que nous avons choisi comme support du corpus de notre travail de recherche.

Introduction générale

Parler de Mouloud Feraoun c'est parler d'un écrivain talentueux, d'un géant de la littérature algérienne, un homme qui n'était destiné ni à être écrivain, ni instituteur, mais son sort voulait qu'il devienne ainsi pour défendre la cause centrale de son pays natal. En effet dans son récit autobiographique, Feraoun expose les conséquences indirectes plus que directes de la colonisation, d'ailleurs dans le roman, objet de notre étude, il se focalise beaucoup plus sur des thèmes tel que la misère, la pauvreté, la marginalisation, l'assimilation, l'acculturation, le problème identitaire, le métissage culturel, les traditions sociales.

Le fils du pauvre est un roman autobiographique. Plus précisément, il s'agit d'une autobiographie masquée. Dans ce sens il existe une ressemblance quasi parfaite entre la vie réelle, effective de l'auteur, et l'univers fictif qu'elle évoque. D'un autre côté ce roman est également ethnographique puisqu'il dresse un tableau fidèle des us et coutumes de la région natale de l'auteur. Quant au fond du roman, il met en relief les péripéties de la vie de l'auteur dès son enfance jusqu'au moment où il devient écrivain, ainsi que le vécu des montagnards sous le joug de la domination coloniale

Certes ce qui a attiré notre attention vers le sujet de notre mémoire intitulé ***L'écriture feraounienne entre acceptation et contestation de la colonisation***, c'est que lors de nos lectures de quelques travaux universitaires antécédents, nous avons trouvé que leurs auteurs s'en doutent du halo patriotique de l'écrivain et sa position autour de cette colonisation. Ces sceptiques adoptent le point de vue selon lequel l'écrivain et son écriture semblent ignorer le long itinéraire sanguinaire de la colonisation et la lutte pour la libération, et montrent selon eux, le mutisme et le laisser-aller de l'écrivain vis-à-vis des réalités ardentes de la colonisation. Par contre ils se focalisent sur l'idée que M. Feraoun développe une écriture beaucoup plus centrée sur sa propre personne et, notamment, sur le vécu quotidien des montagnards, peints sous l'optique d'une description ethnographique. Cela prouve à leurs regards, une position implicite d'une éventuelle acceptation du colonialisme. En conséquence ce qui nous a poussé à entamer cette recherche, c'est de montrer le contraire de ces idées reçues, et réfuter ces partis pris hâtifs infondés, pour plaider en faveur du patriotisme de l'écrivain par le biais d'arguments fiables, repérés dans son roman *Le fils du pauvre* et dans bien d'autres travaux antérieurs de certains théoriciens et spécialistes de la littérature maghrébine et algérienne comme Christiane Achour, Jean Desjeux, et Charles Bonn.

Dans notre travail de recherche, nous nous servons de deux méthodes, l'une analytique, et l'autre descriptive, parce que nous analysons et décrivons une situation réelle vécue et témoignée par l'écrivain.

Introduction générale

Ainsi, comme il est déjà avancé, cette recherche se veut une quête de véracité de ce que véhicule l'œuvre feraounienne en réalité, entre acceptation et contestation du colonialisme, d'une part, et le rejet de la fausseté répondue dans certains articles de recherche, d'autres parts.

Après un bon nombre de va-et-vient entre lectures du récit, et des travaux qui le prennent comme objet de recherche, nous avons formulé la **problématique** ci-après : l'écriture feraounienne serait-elle purement ethnographique ou, véhiculerait-elle, en outre, entre ses lignes, en filigrane une dimension contestataire ?

Et pour mettre à l'épreuve une telle conjecture de départ, nous avons émis les deux hypothèses ci-dessous qui ont étroitement corrélées:

L'écriture feraounienne ne serait pas purement ethnographique, et, par voie de déduction, elle serait contestataire à l'égard de la présence coloniale en Algérie.

Il s'ensuit que l'objectif ultime de notre recherche consiste à confirmer ou infirmer ces conjectures en instance de validation. Notre tâche sera donc de mettre au clair la position de l'écrivain, taxé outrancièrement d'ethnographe, vis-à-vis de l'écriture ethnographique coloniale qui lui sert de piédestal, et, d'un point de vue politique, de la colonisation. Dans ce sens il est à signaler que Mouloud Feraoun est souvent considéré par une critique nationaliste comme impassible, voire complaisant à l'égard de la présence coloniale en Algérie. C'est la chose dont on veut montrer le contraire dans cet exposé. Il nous sera donc imparti de mettre en exergue la portée contestataire de l'écriture feraounienne, en l'occurrence idéologique, sociale et culturelle.

Pour ce faire, méthodologiquement parlant, l'habillage théorique doit être conforme avec la nature de l'objet d'étude. Par conséquent notre approche se veut délibérément **sociocritique**. La pragmatique est y également convoquée, en ce qu'elle permet de mettre en valeur **les actes de langage** dans le texte. Cela permet également l'approche de la performativité de l'œuvre feraounienne, à l'aune de sa situation de communication.

Pour ce faire nous avons échafaudé le plan ci-après : d'abord, dans le premier chapitre de notre travail intitulé *Contexte d'émergence du fils du pauvre*, nous avons établi une comparaison entre le paradigme du colonisé et sa perception dans l'œuvre feraounienne en particulier, et l'œuvre coloniale en générale, c'est-à-dire, l'usage de 'l'arabe' comme expression discriminatoire, souvent, voire systématiquement, dévalorisante dans l'écriture coloniale par rapport à l'usage des noms propres chez Feraoun qui expriment une certaine

Introduction générale

réhabilitation de l'algérien. Ensuite nous avons mis en exergue la justification, par l'administration coloniale, de la présence française en Algérie : il s'agit de la double mission prétendument civilisatrice et salvatrice, menée par la France dans un pays de « barbares et de primitifs ».

Dans le deuxième chapitre intitulé *Le sociogramme de la misère dans le roman de Feraoun*, nous présentons les outils théoriques et conceptuels de la théorie des actes de langage sur lesquels nous nous appuyons pour montrer la performativité et la situation de la communication dans le roman de Feraoun, et son objectif de s'adresser au lectorat de la métropole en comparaison avec l'objectif de l'adresse des écrivains coloniaux à ce même lectorat.

Pour conclure, *Le fils du pauvre* est l'une des premières œuvres ethnographiques maghrébines, qui ont véhiculé une contradiction de fond à l'œuvre ethnographique coloniale.

L'auteur nous fournit une œuvre riche de thématiques qui mènent toutes à une seule interprétation, qui est le refus de la présence coloniale en Algérie.

En définitive, nous allons essayer de trouver des réponses à une problématique épineuse et controversée à l'aide des lectures interprétatives et analytiques, variées entre l'œuvre elle-même en nous appuyant sur quelques notions théoriques, et quelques autres recherches qui relèvent sur ce corpus et qui traitent le même thème.

Chapitre –I–

Contexte d'émergence du *fil* du pauvre.

Dans ce premier chapitre, nous allons nous appuyer sur l'un des concepts fondamentaux de l'approche sociocritique qu'est le sociogramme, pour analyser la conception du colonisé dans la littérature coloniale et puis dans l'écriture feraounienne (*Le fils du pauvre*), et puis nous allons étudier comparativement la dénomination de l'algérien dans ces deux littératures, et enfin, nous aborderons les justifications de la mission colonisatrice, et par la suite, sa remise en cause.

1. La sociocritique

L'approche sociocritique est une méthode d'analyse critique qui a vu le jour au début des années soixante-dix, à la suite des travaux de Claude Duchet, elle se veut une étude interne du texte littéraire, et vise à étudier et à examiner la socialité du texte, telle qu'elle est manifestée dans les œuvres littéraires, à savoir que c'est l'ancrage de la société à laquelle appartient l'écrivain qui est à la base de la structure de ces œuvres. Régine entend « la façon dont le roman s'y prend pour lire le social, pour inscrire du social tout en produisant par sa pratique, du texte littéraire, une production esthétique »¹, Donc la sociocritique prend appuie sur les faits sociaux et la réalité, inscrits à l'intérieur des textes, pour les analyser et les comprendre.

Duchet l'a défini comme : « une poétique de la socialité, tendance innée à former des liens sociaux, inséparable d'une lecture de l'idéologie dans sa spécificité textuelle »².

Donc, la sociocritique consiste à décortiquer l'œuvre en fonction du milieu social de son auteur. Elle en explique le fond c'est-à-dire le sens, et la forme, à travers la liaison de la structure des textes et la structure du langage du groupe social à laquelle appartient l'auteur, pour évaluer et mettre en exergue leur influence mutuelle. Cependant, la sociocritique, à l'instar d'autres approches, ne peut fonctionner ou être exploitée seule lors de l'étude et de l'analyse des textes littéraires, mais elle en fait appel à d'autres disciplines telles que la sémantique, la narratologie, la sémiotique, la stylistique, l'analyse du discours, la psychanalyse et plusieurs autres disciplines selon les exigences et les contraintes de l'analyse textuelle.

Pour la socialité, elle est définie selon Duchet comme : « Tout ce qui manifeste, dans le roman, la présence hors du roman, d'une société de référence et d'une pratique sociale, ce par quoi le roman s'affirme dépendant d'une réalité socio-historique antérieure et extérieure à lui »³.

¹ ROBIN, Régine, « Le dehors et le dedans du texte dans Discours social, n051-2, vol.5, 1993, P.3.

² Duchet Claude, Introduction: socio-criticism, Sub-Stance, n° 15, Madison, 1976, p.4.

Les théoriciens spécialistes dans le domaine de la critique sociale confirment que les frontières de cette approche sont vagues, instables et difficilement localisables, elle est fortement liée à d'autres disciplines dont sa définition est dérivée. C'est pourquoi ils ne pouvaient se mettre d'accord sur une définition univoque, précise et concise de la sociocritique, ipso facto sa définition diffère d'une discipline à une autre, d'une situation à une autre, selon le contexte de son usage.

Il faut préciser qu'il y avait des approches et des travaux antérieurs qui ont contribué à l'émergence de la sociocritique, à savoir la sociologie de la littérature dont l'apparition remonte à vingt ans avant la sociocritique, et les recherches élaborées par Lucien Goldmann, le précurseur et le père fondateur du Structuralisme génétique, qui est une méthode critique, connue par les exégètes du texte littéraire sous une autre appellation « *sociologie dialectique de la littérature* ». Sa finalité était à proposer de lier la structure de l'œuvre et la structure de la réalité sociale ; c'est ce que Goldmann appelle *le structuralisme génétique*.

Edmond Cross, dans une autre acception, avance l'idée que la sociocritique est née suite à la combinaison de la théorie psychanalytique avec le matérialisme dialectique, et qu'elle opte pour l'amélioration et le renouvellement de la sociologie de la littérature, comme il l'explique dans son ouvrage intitulé **La sociocritique** : « Elle est née alors de l'intercommunication des deux épistémès que sont, selon Roland Barthes, le matérialisme dialectique et la psychanalyse et elle se donne comme objectif de renouveler l'approche sociologie de la littérature. »⁴

1.1 Les concepts fondamentaux de la sociocritique

L'approche sociocritique de Claude Duchet est basée, plus ou moins sur les concepts suivants : la société du texte ou du roman, la société de référence, le hors-texte, le discours sociale et le sociogramme, le contexte.

1.1.1 La société du texte

Il entend par la société du texte ou du roman, la société qui se déploie dans le texte littéraire, et l'organisation sociale que la sociocritique prend comme objet d'étude dans les productions littéraires, ce qui a fait la notoriété du roman réaliste c'est cette restitution sociale, puisqu'il conserve de représenter fidèlement la réalité sociale, et vise à reproduire les manifestations sociales et la société dans leurs divers aspects dans la mesure du possible.

³ DUCHET, Claude, « Une écriture de la socialité », *Poétique*, no16, 1973, p.449

⁴ Cross Edmond, *La sociocritique*, Paris, l'Harmattan, 2003, p7, cité dans :

Néanmoins, la société de l'œuvre littéraire, n'existe en effet qu'au-dedans du texte et elle ne reflète qu'une communauté humaine, qu'une organisation sociale considérée comme un modèle prototype ou comme référence.

1.1.2 La société de référence

Pour Claude Duchet, une société de référence c'est le monde fictif et le champ narratif créé par l'auteur, et inscrit à l'intérieur du texte, de sorte qu'il ressemble et renvoie aux pratiques sociales de cette communauté, dont est issu l'auteur, il se situe dans l'extratextuel romanesque, d'où l'appellation *société de référence*. Les lecteurs ne saisissent ni assimilent la compréhension d'une œuvre littéraire que si elle reflète leurs conduites et leurs pratiques sociales qui servent de référent, c'est que la société de référence est l'incarnation diégétique qui représente les pratiques sociales d'une ou de plusieurs communautés humaines, ou encore, la preuve qu'un monde réel existe et sert de sujet de référence pour l'espace diégétique de l'œuvre, c'est-à-dire : un monde qui se situe à l'extérieur de l'environnement romanesque, ainsi ajoute Duchet : « Les réalités que rapporte le roman, qu'elles soient paroles, gestes, objets, lieux, événements, personnages, sont des réalités crédibles, en ce sens qu'elles ont un [référent] dans la réalité extralinguistique ».⁵

Lorsque le texte littéraire évoque telle ou telle chose telle qu'une fenêtre qui offre un champ de perception sur un espace donné, il s'agit effectivement d'une représentation de papier, dont seule la ressemblance et le reflet référent bien au monde réel de l'écrivain et aussi du lecteur.

Ainsi il va de soi que la société de référence ne consiste pas à être liée seulement à la société de l'auteur et ses pratiques sociales et les usages qui lui servent de fond commun et de référent, mais aussi à toutes les interfaces possibles d'une culture et d'une civilisation que l'écrivain réclame. Cela se justifie par le fait qu'un écrivain africain présente les aspects de sa société et de son milieu de vie avec réalisme dans ses textes, à titre d'exemple, il décrit tout ce qui se rapporte à son monde propre à lui, une atmosphère toujours ensoleillée, et désertique, des conditions de vie dures, pas mieux que son homologue européen qui décrit lui aussi les facettes de son environnement et tout ce qui en va avec, comme ; les villes, les grattes ciel ..., l'essentiel que les différences et les ressemblances sont basées sur une certaine relativité.

A l'aune de cet éclaircissement, nous pouvons admettre que chaque univers possède ses propres caractéristiques par rapport aux autres univers qui ont eux aussi les siennes, à titre

⁵ DUCHET, Claude, « Positions et perspectives », Sociocritique, Nathan, Paris, 1979, p.4.

d'exemple les expressions dont la référence renvoie à l'occident et qui sont utilisées en Afrique suscitent une *mécompréhension*, et sont vues comme étranges, telles que : "la ville du brouillard" ou "la capitale des lumières".

1.1.3 Le hors-texte

Si la société de référence n'est que le matériau basique sur lequel s'appuie la société de l'œuvre romanesque, sur quoi elle se repose pour pouvoir représenter une éventuelle vérité qui lui permettra de se rapprocher de la vraisemblance, la société de référence et le hors-texte ne vont-ils pas ensemble, de sorte que « référence et hors-texte sont indissociables et l'une renvoie à l'autre »⁶.

En fait, le domaine approprié à la définition du hors-texte est assez large puisqu'il comprend le concept de "référence" et les indices spatio-temporels et un nombre conséquent de codes sociaux desquels dérive la définition.

D'ailleurs, Duchet pense que « *la référence suppose le hors-texte, lieu de rencontre et de connivence entre le lecteur réaliste et son auteur, mais ne se confond pas avec lui. Elle l'englobe mais le dérobe* »⁷.

Le hors-texte pour Duchet « *accompagne le récit tout au long ; il détient la clef de ses codes. Il lui permet de s'écrire avec économie puisqu'il représente exactement tout ce qui n'a pas besoin d'être dit* »⁸.

En synthétisant, toutes les références qui contribuent à la compréhensibilité et à la lisibilité du texte forment le hors-texte, puisque l'univers diégétique est fixé par l'écriture romanesque. Or, le hors-texte seul peut permettre de suivre l'évolution du référent de la diégèse qui se dérobe à la narration pour en rendre compte. De même, pour augmenter la cohérence et la compréhensibilité du texte littéraire, le hors-texte opte pour une mise à jour continue des références sociales et spatio-temporelles.

1.1.4 Le discours social

La production des discours est l'une des finalités du roman, qui tournent autour des pratiques sociales et des problèmes de la société, ainsi qu'autour des marques distinctives des groupes humains qui témoignent de la socialité de l'œuvre littéraire.

⁶ Ibid. p.451

⁷ Ibid.

⁸ Ibid. p.452.

Duchet suggère d'appeler un discours social tout discours émis par un narrateur, en effet, c'est par l'intermédiaire de ce narrateur qui parle en son nom que Duchet avance une définition : « le ON du texte et sa rumeur, le déjà-dit d'une existence préexistante au roman et par lui rendue manifestée »⁹.

En vue de la profusion des rumeurs, et du nombre des discours effectués sur une variété des sujets, le discours social se décline désormais au pluriel puisqu'il y a une pluralité de discours sociaux qui sont considérés comme étant des débats répandus sur divers sujets.

1.1.5 Le sociogramme

Les discours sociaux de l'espace diégétique sont des causeries, des allocutions et des exposés oraux ou écrits qui représentent le point de vue public de la communauté romanesque, qui touchent tout ce qui concerne la société, de culture, de mœurs, de traditions, en collaborant en dessus de leurs oppositions vers un nombre inconstant de noyaux conflictuels appelés *sociogrammes*.

En réalité, les discours sociaux se rencontrent et constituent un point de rencontre culminant appelé sociogramme, concept défini comme « *un ensemble flou, instable, conflictuel de représentations partielles, en interaction les unes avec les autres, gravitant autour d'un noyau, lui-même conflictuel* »¹⁰.

A partir d'indices opposés, de discours sociaux différents et contraires, le sociogramme se spécifie par sa particularité incertaine et par sa variabilité, parce qu'il évolue sans cesse, Robin Régine confirme que :

« A travers des pratiques socio-historiques elles-mêmes mouvantes [et] peuvent à un moment donné se figer à un doxa, cliché stéréotype, mais la plupart du temps, le travail de la fiction va consister à le faire bouger, à le transformer, à le déplacer par adjonction de nouveaux éléments, par glissement de sens, par retournements sémantiques ou par extinction sémiotique ».¹¹

La définition du sociogramme reste réellement loin à cerner toute la notion, bien que sa genèse date de très près sur le plan de la récence, elle est l'une de plusieurs démarches qui

⁹ Ibid. p.453

¹⁰ Claude Duchet, cité par, TOUMIER, Isabelle, « le sociogramme du hasard chez Balzac », Discours social,

¹¹ ROBIN, Régine, « Pour une socio-poétique de l'imaginaire social », Discours social , nos 1-2, vol 5, 1993, p. 49.

ont été adoptées pour renouveler l'approche sociocritique de Claude Duchet. Dans ce sens autres spécialistes de la discipline tels que Régine Robin, Michel Biron ou Isabelle Toumier concentrent leurs travaux de recherches sur le concept du sociogramme qui est incomplet, d'un point de vue de son évolution, et qui contribuera après, à développer les conceptions des recherches sociocritiques des textes littéraires.

2 La littérature coloniale

Il était toujours question d'un besoin permanent pour le public français et européen de découvrir le monde fascinant des pays du nord de l'Afrique, ceux du Maghreb en l'occurrence, qui représentait un nouvel orient semblable à celui des *Mille et une Nuits*. C'est une contrée propice à l'exotisme et au dépaysement. Cela représente une littérature de propagande pour justifier la double mission civilisatrice et salvatrice de la France, dans un pays de barbares et de primitifs, notamment en Algérie, pays ayant les plus souffert de la douloureuse traversée du long et ténébreux tunnel colonial.

Cette tendance dans l'écriture coloniale de représenter l'Autre en le concevant d'un œil exotique s'inspire de la sensibilité romantique soucieuse de tout ce qui est étrange et pittoresque, eu égard à la civilisation occidentale, soutenue par l'essor de la révolution industrielle du XIX^e siècle et sous-tendue par la volonté de puissance, ayant conduit à une vaste campagne de colonisation menées par l'homme blanc dans les pays du monde entier.

2.1 La définition du roman colonial

Comment peut-on définir le roman colonial ?

La notion de littérature coloniale est aussi ambiguë que celle de littérature exotique. Jean Jacques Moura est l'un des théoriciens qui ont constaté l'existence de plusieurs obstacles qui se dressent contre la constitution d'une définition plausible de la littérature coloniale et le roman colonial, par rapport à trois notions ; sociologique, thématique et idéologique.

Ce type de roman se caractérise par le thème de la colonisation et tout ce qui est lié à elle, on note : les colons, les colonisés, les indigènes (les autochtones), l'administration coloniale. Ce sont des thèmes fréquents dans cette littérature de façon quasi-récurrente.

Cette littérature est connue par la prédominance de sa teneur idéologique, parce que ses œuvres mettent majoritairement en exergue tout ce qui est en relation avec le monde des

colons, et incarnent une certaine suprématie du colonisateur européen sur les arabo-berbères colonisés, et bien sur tous les peuples colonisés dans les autres continents.

On déduit que la littérature coloniale est une écriture faite par des européens, à savoir les écrivains, les militaires, les touristes, les peintres, les musiciens; sur les colonisés qui étaient sous leur contrôle (occupation). En matière de réception, il est à signaler que cette littérature était adressée au lecteur métropolitain, et avait de ce fait une fonction propagandiste : encourager le métropolitain en particulier et les Européens en général à venir s'installer en Algérie, dans le cadre de ce qu'on appelait, à l'époque, la politique de la colonie de peuplement.

Les ouvrages théoriques essentiels reconnus par la critique érudite qui traitent les catégories de l'œuvre coloniale sont ; *Histoire de la littérature* de Roland Lebel de 1931, après l'exotisme de Loti, *Le roman colonial* de Marius Ary Leblond et Philoxène de 1926, et *La littérature coloniale* de Eugène Pujarniscl de 1931.

Ces théoriciens du roman colonial montraient que la littérature exotique était en crise à cause de ses caractéristiques péjoratives, elle était non profonde, récurrente et archaïque. Or les lecteurs optent toujours pour ce qui est nouveau, vrai, profond, et fonctionnel.

C'est pour cela que la littérature exotique était mise en question, pour ne pas dire en cause. Roland Lebel définit le roman colonial justement comme :

« une réaction contre le faux exotisme, contre le cliché, contre le préjugé et les sottises prétentions [...], les écrivains coloniaux ne feront plus d'œuvres exotiques de convention, mais des œuvres exactes, des œuvres locales, inspirées par la colonie et exprimant cette colonie, des œuvres écrites non pas pour le divertissement mais pour l'instruction du public »¹².

Selon Eugène Pujarniscl les œuvres des écrivains coloniaux doivent comporter une certaine vérité et véracité et elles ne doivent pas se contenter seulement de n'offrir que ce qui relève de la beauté. Que ferait l'écrivain colonial afin que son roman ne soit pas taxé d'exotisme ? était une question insistante, en 1909.

Selon le journaliste Pierre Mille, ceux qui sont nés dans les colonies sont les seuls qui peuvent comprendre totalement les colonies et en façonner une image réelle dans leurs œuvres. D'autres théoriciens du roman colonial reprendront plus tard cette idée que l'écrivain

¹² R. Lebel, *Histoire de la littérature coloniale en France*, Paris, Librairie Larose, 1931, p. 82.

colonial ne doit pas être nécessairement originaire par naissance dans l'une des colonies, mais il doit notamment y passer quelque temps de sa vie.

Il affirmait, dans le premier article français consacré à la littérature coloniale, que la littérature coloniale française n'existait pas et il précisait :

« Une œuvre de littérature coloniale, selon moi, serait celle qui eût été produite dans un pays où les Européens sont transplantés depuis un certain temps, par un de ces Européens qui y serait né, ou tout au moins y aurait vécu les seules années où l'on possède une sensibilité, où l'on pénètre dans leur essence la nature et les hommes : je veux dire celles de l'adolescence et de la première jeunesse. Plus tard on se contente du pittoresque et de l'utilité »¹³.

Roland Lebel et même Pujarnisclé ont établi toute une liste de contraintes qui visent à préciser les spécificités du roman colonial, selon le premier, la littérature coloniale ne peut être appelée ainsi, que si elle se produise par un écrivain français natif de l'une de ces colonies et y ayant vécu une période considérable de sa vie pour s'acquérir l'essence du pays, ou encore par l'un des écrivains indigènes dont la langue d'expression est le français.

Les écrivains considérés comme coloniaux qui avaient produit des œuvres beaucoup plus liées à l'extension européenne et coloniale sont rejetés et écartés, si cette définition est claire et précise.

Jacques Lecarme affirme que le roman colonial doit inclure une intrigue qui se déroule à l'intérieur de la colonie, à laquelle l'écrivain rend visite, bien que les péripéties de cette intrigue doivent être en relation avec le colonisateur et le colonisé à la fois. Ainsi il faut évoquer au moins, le sujet de l'hégémonie de ce colonisateur, les aspects conflictuels entre les cultures, les modes de vie ; les valeurs du colonialisme prônées ou combattues, thématiques ou problématisées.

L'exotisme selon Robert Randau à son vieux moule déterminant, comme le symbolisent ces auteurs, ne représente qu'une décoration vide de fond, ainsi l'idée avancée par lui exige que la littérature coloniale doit adopter une démarche plus ou moins scientifique puisqu'elle se base sur l'observation, l'analyse, et l'approfondissement.

2.2 Les idées forces du roman colonial

Abdel Madjid Zeggaf présente trois « idées-forces » du roman colonial, Après l'analyse des textes théoriques de la littérature coloniale rédigés au début du XXe siècle :

¹³ P. Mille, « Littérature coloniale », Le Temps, le 19 août 1909, no 17584, p. 2.

En premier lieu, le roman colonial présente « un roman d'admiration de l'œuvre féconde de la colonisation. Après le soldat et le colon, l'écrivain doit témoigner des bienfaits de ses deux concitoyens »¹⁴.

En deuxième lieu, le romancier colonial « prétend ne pas s'écarter de l'observation des milieux et des races »¹⁵.

En troisième, il continue à confirmer que la littérature coloniale n'est pas « une fiction gratuite ; elle doit servir et montrer. Basée sur la documentation, elle est une littérature de témoignage »¹⁶.

Ce sont la deuxième et la troisième idées qui nous intéressent le plus, car elles semblent aborder d'une manière implicite la littérature ethnographique. Le roman colonial doit se focaliser sur « l'observation des milieux et des races »¹⁷ et se baser sur une documentation fiable.

C'est pourquoi Eugène Pujarniscle, parle de la contribution de l'indigène avec le Français ; le premier dispense la matière, et le second s'adonne à recouvrir la matière qu'incarne l'indigène dans une forme appropriée.

Les autochtones arabo-berbères dispensent de l'information à l'écrivain colonial en ce qui concerne leur culture, leur mode de vie, leur vécu, et celui-ci se sert de la description. En fait, le processus fait penser aux mécanismes ethnographiques et au rôle de l'informateur.

Roland Lebel allait trop loin pour dire que les écrivains coloniaux proprement dits, doivent bâtir et dresser leurs romans sur une forte documentation et accroître la portée de leurs romans par le fait de les ouvrir à plusieurs considérations psychologiques, ethniques et sociales. Inscrits sous cette optique, s'il y a d'écart entre la littérature de la fiction et la littérature documentaire, ils seront considérablement diminués. Ces littératures sont toutes deux une forme de connaissance, ou mieux une méthode de connaissance du pays et des habitants.

¹⁴ A. Zeggaf, « Le Manifeste de la littérature coloniale », dans : Maroc. Littérature et peinture coloniales (1912-1956). Actes du colloque organisé par la Faculté les 26-27-28 octobre 1994, Rabat, Publications de la Faculté des Lettres de l'Université Mohammed V, 1996, p. 13.

¹⁵ Ibid

¹⁶ Ibid

¹⁷ Ibid

Cette connaissance est importante pour que les français saisissent la signification exacte du terme « colonie ». C'est pourquoi le devoir des écrivains coloniaux est de saisir par cœur les espaces qu'ils décrivent. Pour y atteindre, il faut que l'écrivain, à l'instar de l'ethnographe, se renseigne sur les langues, sur la culture, sur l'histoire, sur les us et les coutumes locales. Il doit aussi, ramasser les histoires réelles et imaginaires du folklore et des adages. Son œuvre aura une nouvelle valeur ; et serait considérée comme un travail de recherche.

Les théoriciens du roman colonial rejettent avec unanimité la littérature exotique dont la nomination apparaît jusqu'alors comme dépassée. Et ils suggèrent une nouvelle nomination, celle de la littérature coloniale, une œuvre où l'écrivain qui mène sa vie à l'intérieur de ces colonies et les connaît bien va tenter de décrire les autochtones, et de dévoiler leurs secrets devant le lecteur français.

Pour rédiger son roman, l'écrivain colonial doit collecter une documentation intéressante, soutenu qu'il est par le fait d'appartenir même partiellement au monde qu'il décrit, à travers l'observation, consistant à recueillir des informations fiables portant sur autochtones et à rapporter avec attention les traditions, les tendances, les coutumes et tout ce qui a relation avec leur vécu quotidien. En somme l'écrivain doit prendre le rôle d'un ethnographe, et c'est ainsi que le roman colonial doit-être taxé de fiabilité.

3 Le sociogramme du colonisé dans la littérature coloniale :

Pour Duchet, le sociogramme est la totalité des représentations qui se forment autour d'un noyau, et qui composent un sociogramme se diversifiant comme « une valeur morale (l'amour), une donnée matérielle (le lopin de terre), une notion philosophique (le destin), un élément du social (la société, l'ouvrier, le poète, le pauvre), un événement historique (les croisades, les conflits) »¹⁸.

Cette variété de représentations trouve sa genèse dans la variété des sociogrammes que la perceptibilité provient du degré conflictuel engendré par ce noyau.

Entre tant de sociogrammes qui se trouvent dans cette littérature dite « coloniale », nous avons choisi un qui se fait reconnaître aussi explicitement qu'implicitement tout au long des trames narratives de ses œuvres, qui est : le sociogramme du colonisé.

¹⁸ MAURUS, Patrick, POPOVIC, Pierre « Actualité de la sociocritique », disponible sur : <http://www.site.sociocritique-crist.org/> consulté le 08/02/2023

Ainsi en matière de littérature coloniale, ce sociogramme est composé autour d'une représentation sociale essentielle, qui est une caractéristique fondamentale.

Il se fonde autour d'un noyau conflictuel qui oppose le colonisé, l'indigène, l'arabe à un colonisateur, qui représentent deux réalités contradictoires, afin d'analyser les sociétés de cette littérature. En fait, il existe plusieurs représentations qui valorisent les colons, et dévalorisent ce colonisé, qui est vu dans un premier temps comme un barbare, un arriéré, un être primitif et qui était totalement rejeté.

Il suffit de nous contenter de citer à titre illustratif l'écrivain algérianiste Louis Bertrand qui s'adressait au lecteur métropolitain dans tous les romans qu'il a publiés tels que ; *Le sang des races*, *La Cina*, *Pépète le bien aimé*, *La concession de Mme Petitgand*, en le convainquant d'une certaine légitimité d'appartenance de la terre algérienne aux européens, et que le peuple autochtone doit être privé de tous ses attributs existentiels et culturels et qui doit être exclu de la scène politique, sociale et bien évidemment littéraire, ainsi que sur tous les autres plans, il écrivait en 1903 : « La véritable Afrique c'est nous les Latins, nous les civilisés... Mare nostrum : Qu'elle soit notre mer à tout jamais ! Défendons-la contre les Barbares, pour refaire l'unité de l'Empire »¹⁹.

Et il précisait au sujet des arabes dans une affirmation totalement dépréciative et discriminatoire : « L'indigène m'étant antipathique en raison de son hostilité latente et de la barbarie arriérée où il croupissait, je me retournai vers ceux de ma race, vers les Latins d'Afrique »²⁰.

Les autres écrivains qui viendront par la suite vont s'opposer partiellement à Bertrand puisqu'il avait un ressenti excessif pour la latinité, n'ayant pas mis en lumière toute la réalité de l'Algérie, niant sa culture et son patrimoine nationaux, arabo-berbère et islamique, en s'éloignant de sa vision fragmentaire, et non globale des choses, tout en gardant cette vision de supériorité par rapport au peuple autochtone, puisqu'ils ne concentraient que sur l'expression de leurs admirations pour les nouveaux débarqués qui formaient un peuple neuf, et sur leur vie menée.

¹⁹ Cité dans <https://www.librairie-pied-noir.com/content/6-algerianisme>, consulté le 22.02.2023.

²⁰ Ibid.

Quant à l'indigène, il ne passait dans ces œuvres qu'inaperçu, marginalisé, et dépourvu de son identité, sa culture et de son existence, et affublé de bizarres nominations qui reflètent le degré du racisme, de la haine et de l'hostilité, parmi eux, nous citons ; Auguste Robinet, John Antoine, Jean Pomier, Robert Randeau ; ou encore, Paul Achard, Lucienne Favre, Ferdinand Duchêne, Elissa Rhaïs, René Janon, Marcello Fabri.

Avec l'émergence de nouvelles tendances littéraires tels que l'Algérianisme, et l'Ecole d'Alger, ce rejet total de l'autochtone se transforme en acceptation partielle, mais à travers des stratégies idéologiques qui sont l'acculturation et l'assimilation.

En effet, cet autochtone devient désormais assimilé dans la société française et les sociétés des œuvres littéraires, mais en fait ce séparatisme apparent n'a en aucun moment été écarté, il était toujours là, présent, le regard hostile que portait le colonisateur sur l'arabo-berbère algérien, la privation de son nom pour être appelé seulement « indigène », l'usage de « l'arabe » comme nomination discriminatoire etc, restent tels quels, et ont continuellement été manifestés dans la littérature coloniale autant que dans la réalité. Quant au colon, qu'il soit français ou européen transplanté en Algérie, il était représenté dans cette littérature comme le civilisé, le policé, le cultivé qui est venu civiliser les barbares exhibant ainsi les vraies finalités du colonialisme.

Il nous faut préciser qu'en réalité le déracinement et l'acculturation étaient sur le plan de la rationalité plus dangereux et plus destructifs que le fait d'ignorer totalement l'indigène, car il s'agit de le heurter dans son identité, sa culture, son patrimoine, bref, son existence à long terme, comme c'était le cas réellement.

En somme, le thème du colonisé dans la littérature coloniale se distingue par une image falsifiée et erronée, qui a pour objectif de légitimer la soustraction de la terre à ses vrais propriétaires et de les réduire à des gens primitifs, qui n'ont aucun droit, excepté une vie de souffrance et de misère, même lors d'un temps assez tardif de la colonisation qui s'est étirée à plus de 130 ans, où le colonisé avait conquis finalement quelques droits, telle qu'une reconnaissance internationale en tant que peuple totalement détaché de la communauté colonialiste métropolitaine, et qui optait pour sa liberté et son autodétermination.

4 Le sociogramme du colonisé dans l'œuvre feraounienne :

La configuration sociogrammatique la plus évidente dans la totalité de l'œuvre feraounienne sur laquelle nous voulons nous focaliser est en fait celle du colonisé, opposé au colonisateur, ce sociogramme est le plus construit parce qu'il recouvre la conception de la réhabilitation de l'autochtone algérien. Cette maltraitance générée à l'égard du colonisé se manifeste par une multitude diversifiée de thématiques.

La production littéraire de Feraoun était entièrement une réaction contre la fausseté et la falsification diffusées dans la littérature coloniale, qui touchent l'algérien dans toutes ses démentions existentielles. En s'adressant aux lecteurs métropolitains à travers leur langue maternelle comme moyen de communication et à travers la description et l'interprétation romanesques, l'écrivain aborde des idées phares qui poussent l'européen à admettre et à avouer que le peuple algérien possède sa propre histoire, ses langues, son identité, ses traditions, ses coutumes, ainsi que toutes ses autres caractéristiques au-delà et loin du colonisateur, et de ce fait il n'éprouve nul besoin de se civiliser par un colonisateur étranger, catégoriquement différent par rapport à lui.

Ainsi il remet en cause ce justificatif subterfuge de l'occupation à l'aide de la mise en lumière de la misère, la pauvreté, l'ignorance, et bien évidemment les autres tourments qui contredisent les propos des écrivains coloniaux qui prétendent justifier la présence coloniale en Algérie par la double mission civilisatrice et salvatrice.

Dans *Le fils du pauvre* précisément, Mouloud Feraoun focalise la narration et la description sur la vie du personnage principal Fouroulou et sa famille qui vivent dans une situation difficile de pauvreté et de misère dans la Kabylie en Algérie, dans une coexistence avec le colonisateur.

Contrairement à la description coloniale, Feraoun décrit le colonisé tel qu'il était en réalité, sans aucune prise de position de se mettre à côté du colonialisme, ou de reprendre ses mêmes optiques argumentatives et descriptives. Il se sert de l'écriture ethnographique mais pas dans la même finalité des écrivains coloniaux. Le choix de Feraoun de recourir partiellement à la littérature ethnographique était pour valider l'édition de ses œuvres, vu qu'il y avait des contraintes qui exigeaient des caractéristiques romanesques précises pour l'autorisation éditoriale. Alors qu'à l'opposé, l'histoire événementielle, l'espace diégétique, les traits physiologiques et psychologiques des personnages sont totalement trop loin en comparaison à ce que comporte l'œuvre coloniale.

Comme la littérature coloniale englobe tout ce qui concerne le français et l'euro-péen, en l'occurrence sa culture, son mode de vie, ses mœurs, ses us et ses coutumes, elle n'évoque l'indigène que comme un être grégaire qui ne possède rien de semblable ni une vie politique ni une administration, par rapport à son homologue le colonisateur, l'œuvre feraounienne met le point explicitement et exprès sur l'absence de tout organisme politico-colonial et ses services, et ce, n'était que pour une seule raison, nier la présence coloniale durant presque toute la trame narrative qui reflète le refus permanent de l'ordre colonial que l'écrivain voulait transmettre au lecteur métropolitain, et que les pauvres montagnards ont la ferme volonté de se voir autonomes et de gérer leurs vies par leurs propres forces et leurs pauvres moyens, et de bien protéger leur culture et leur langue aussi loin du colonisateur et son monde.

Comme il est déjà montré dans le roman, la structure politique et l'organisation administrative marquent leur absence, et elles se limitent dans la présence d'un fonctionnaire appartenant au système colonial et élu par les montagnards, cela était dans toutes les œuvres feraouniennes, et non pas seulement dans *Le fils du pauvre*. La société du texte parait, mener sa vie quotidienne sans règles institutionnalisées, ni lois politiques, et cela se justifie aussi par la négation de l'autorité coloniale, compte tenu de ce qu'elle est la seule qui gérait tous les aspects de vie des algériens :

« La direction du village appartient à l'assemblée, femmes exclues. Cette assemblée, (thadjemait ou djamaà), détient tous les pouvoirs, ses décisions sont souveraines et parfois elle les fait exécuter elle-même. Mais pour veiller aux besoins journaliers, au respect de ses arrêts, à l'application de ses règles, elle désigne le meilleur de ses membres : l'amin [qui] choisit lui-même son aide dans chacune des kharoubas, c'est le tamin. L'amin et les tamin constituent à la fois le pouvoir exécutif du village et son comité de surveillance. Ils ne sont pas rétribués ».²¹

Feraoun se sert d'une dénomination particulière pour désigner le français que ce soit un militaire ou un civile et qui représente toute l'existence du colonisateur. De manière générale, ce mot s'utilisait par les musulmans pour indiquer un chrétien, qu'est *le Roumi* : « Il faut les laisser tels qu'ils sont et que les roumis les voient ainsi. »²². Et ici : « Aujourd'hui encore il entend l'appel des candidats : voilà l'inspecteur, les examinateurs, beaucoup de roumis authentiques »²³

Dans le roman nous remarquons l'usage des expressions empruntées à la langue arabe et à la langue latine comme ici :

²¹ FERAOUN, Mouloud, L'Anniversaire, Enag, Alger, 2006, pp. 88.99.

²² Le Fils du Pauvre Mouloud Feraoun, p34

²³ Ibid. p 96

« N'empêche que le taleb découvre un sens secret aux paroles .Il est manifeste, d'après lui, que les djenouns ont été dérangés pendant la nuit, à côté d'une source, près du séchoir et qu'ils sont entrés dans le corps parce qu'on n'a pas pris la précaution de la conjurer en prononçant la formule habituelle, quelque chose comme "vade reto, Satanas," ».²⁴

Le mot « taleb » signifie presque « exorciste » en français, et le mot « djenouns » signifie « des démons », l'objectif derrière l'usage de telles expressions arabes est de neutraliser la langue française et de défier le français dans sa propre langue, et le pousser à effectuer des recherches pour en savoir le sens.

Quant à l'usage de l'expression originellement latine « Vade retro, satanas », qui signifie veut dire 'Retire-toi, Satan !'. Et qui était utilisée dans un chant religieux latin archaïque, alors que dans *Le Fils du Pauvre* elle est utilisée pour exprimer la pathologie du personnage Ramdane, le père de Fouroulou. Elle est compréhensible pour le lecteur français et n'a pas le même impact que les mots et les expressions arabes.

Enfin, le sociogramme du colonisé qui est construit sur l'opposition colonisé/colonisateur et ses diverses manifestations est omniprésent dans l'œuvre feraounienne, notamment *Le fils du pauvre*. A l'instar de son existence dans la littérature coloniale, il met en évidence les caractéristiques contradictoires propres à l'un et l'autre, dans des visées aussi opposées, bien que toutes deux sont destinées au même lecteur métropolitain.

5 La justification de double mission civilisatrice et salvatrice colonisatrice en Algérie

5.1 La colonisation de l'Algérie, un aperçu historique

Avant la colonisation de l'Algérie en 1830 par la France, les deux pays entretenaient de bonnes relations diplomatiques, et ce pendant des décennies, une intercompréhension bilatérale, des échanges commerciaux prospères, des projets de coopération et de partenariat dans divers domaines. La citation suivante prouve bien à quel degré s'entendent ces deux pays : « Tandis que l'Europe se coalise contre la France libre, une puissance africaine (Alger), plus loyale et fidèle, reconnaît la République et lui jure amitié », ces deux lignes écrites en pleine révolution française dans *Le Moniteur* de juin 1793, mettent en exergue cet état d'excellence dans ces relations, cela nous pousse à nous interroger pour quelle raison s'explique la détérioration des rapports franco-algériens.

²⁴ *Le Fils du Pauvre* Mouloud Feraoun, p71

5.2 Les raisons qui sous-tendent la colonisation :

Historiquement, la colonisation de l'Algérie par la France en 1830 se justifie par un motif très connu : l'incident de l'éventail, un coup que le Dey d'Alger a asséné au consul de la France, qui a refusé à plusieurs reprises de payer la dette de son pays, c'est la raison la plus apparente derrière laquelle se dérobe les autres raisons idéologiques, économiques, sociales et politiques qui ont servi de prétexte à la présence coloniale française en Algérie. Cela a conduit à une expansion territoriale suivie d'évènements historiques dont les traces sont indélébiles dans la mémoire universelle de l'humanité : crimes de guerre, racisme, spoliation de ressources durant plus d'un siècle, et la liste est à dérouler. Tels étaient les séquelles d'un long processus de colonisation.

En réalité, les campagnes colonisatrices organisées par les états européens coloniaux envers les nations des quatre continents, hormis l'Europe, ne se résument pas à l'apport prétendu de la civilisation mais se déploient encore à la christianisation, à l'acculturation, à l'aliénation, etc.

5.2.1 Une justification idéologique

Les français prétendaient être arrivés à la cime de la civilisation, et prônaient la transmettre aux autres nations, celles de l'Afrique surtout, considérées sur le plan de l'évolution et le progrès comme trop sous-développées, en 1931, lors d'un congrès de la ligue des droits de l'homme (consacré à la colonisation), le radical Albert Bayet dit dans une intervention :

« Le pays qui a proclamé les droits de l'homme, qui a contribué brillamment à l'avancement des sciences, qui a fait l'enseignement laïque, le pays qui, devant les nations, est le grand champion de la liberté (...) a la mission de répandre partout où il le peut les idées qui ont fait sa propre grandeur (...). Il faut nous considérer comme investis du mandat d'instruire, d'élever, d'émanciper, d'enrichir et de secourir les peuples qui ont besoin de notre collaboration »²⁵.

De nouvelles idées envahissent l'Europe en ce temps, la hiérarchie des races domine la scène idéologique, la race de l'homme blanc européen se voit comme la race maîtresse par rapport aux autres races disséminées sur la terre, et il est légitime, en quelques sortes, que cette race qui se considère comme suprême effectue ce qui est en son droit pour élever les autres à un rang plus haut, et ce, par l'usage d'un seul moyen disponible, représenté dans la force disproportionnée : la colonisation.

²⁵ Albert Bayet, Discours au Congrès de la Ligue des Droits de l'Homme, 1931.

Aucune exception pour l'arabe, le kabyle, ou le nègre, ni distinction entre eux. Pour le colonisateur français soumis à son ethnocentrisme d'homme blanc qui se considère comme le centre du monde, tous se valent, les sauvages, et les primitifs, réduits à l'état de la nature ; ils n'ont rien connu de ces progrès intellectuels, industriels, scientifiques, et techniques, et ils ne la connaîtront pas sans la contribution des états coloniaux :

« C'est en vain que quelques philanthropes ont essayé de prouver que l'espèce nègre est aussi intelligente que l'espèce blanche. Quelques rares exemples ne suffisent point pour prouver l'existence chez eux de grandes facultés intellectuelles. Un fait incontestable qui domine tous les autres, c'est qu'ils ont le cerveau plus rétréci, plus léger et moins volumineux que celui de l'espèce blanche, et comme, dans toute la série animale, l'intelligence est en raison directe des dimensions du cerveau, du nombre et de la profondeur des circonvolutions, ce fait suffit pour prouver la supériorité de l'espèce blanche sur l'espèce noire. »²⁶.

Le britannique Joseph Chamberlain établit une comparaison entre toute une nation et un individu, et confirme le fait ; que sa nation comme cet individu, possède des devoirs à accomplir, et qu'elle ne peut quitter ses peuples colonisés placés sous sa disposition, sans les faire bénéficier de toutes les manifestations du progrès atteint, puisque ces malheureux n'ont connu ni la richesse, ni la sécurité, ni la paix, donc, pour lui, la mission civilisatrice est une mission nationale qui devrait être remplie avec soin.

Jules Lemaître qui est un écrivain et critique français d'une large notoriété, voit que l'homme africain est dépourvu de raison ou de faculté intellectuelle et le qualifie de chien qui ne sait qu'est-ce qu'il veut, ni où se diriger : « Il y a plus de différence d'homme à homme que d'animal à homme. (...) Allez voir ces fils monstrueux de l'Afrique équatoriale ; vous aurez sûrement l'impression que l'abîme est moindre entre ces chiens qui jappent près de là et un Ashanti. »²⁷

5.2.2 Une justification économique

Coloniser c'est échanger la diffusion de la civilisation dans ces contrées où aucune lumière de science ou de culture n'a auparavant accédée, par le profit et le gain apportés en contrepartie. Selon le juriste Merignhac, coloniser c'est s'engager dans des relations avec ces nouveaux peuples considérés comme primitifs et qui sont privés de l'apanage des races supérieures tels que la civilisation, la culture, la science, et profiter en échange de leurs ressources. Il indique aussi que la colonisation n'est qu'un projet bien fondé, qui a ce double but entre le colonisateur, qui est de race élevée et avancée, et le colonisé, qui est d'une race inférieure et reculée.

²⁶ Article « colonie » dans le Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle, Larousse, 1863-1865.

²⁷ Jules Lemaître, écrivain français ultranationaliste, 1887.

Cette justification économique trouve son écho dans les crises économiques que traversait la France, et qui ont obligé les législateurs et les partisans du colonialisme qui étaient une majorité écrasante en comparaison avec ses détracteurs, à convaincre, à l'aide de discours résonnants et ornements, les masses populaires métropolitaines de l'ultime nécessité de fonder des colonies qui n'auront comme objectif que l'intérêt commun de la Mère-patrie. En effet, la subsistance de cette dernière ne se réalise que si elle effectue des productions massives destinées à ses colonies, le rapport (de la colonie et à cette colonie) est toujours omniprésent, et c'est ainsi que cette complémentarité entre la prédominance économique et la prédominance politique devient réalité.

Selon Ernest Renan, la race française et européenne n'est pas une race ouvrière, elle est en quelques sortes une race royale, et il lui faudra donc, une race constituée majoritairement d'ouvriers. Cette caractéristique ne se trouve que dans l'Asie, l'Amérique Latine et surtout dans l'Afrique où la race nègre est répandue, et qui est douée d'une habileté de main dans le travail et le fonctionnement, sans autre condition que de la traiter et la gérer honorablement et avec justice, et en ce qui est attendu d'elle, elle offre d'énormes intérêts, et il précise « une race de travailleurs de la terre, c'est le nègre : soyez pour lui bon et humain, et tout sera dans l'ordre; une race de maîtres et de soldats, c'est la race européenne. Que chacun fasse ce pour quoi il est fait et tout ira bien. »²⁸

5.2.3 Une justification politique

Quant à la justification politique, elle ne s'éloigne pas de l'idéologique ou l'économique, puisqu'elle semble plus rayonnante : fortification et renfort du prestige et de la puissance de la métropole. Bien sûr, cela diminue l'opposition interne qui se met contre ce projet aussi lucratif, qui garantit la prospérité de l'état colonial à long terme. La citation ci-dessous met en relief la volonté de puissance de la France coloniale :

« La colonisation est la force expansive d'un peuple, c'est sa puissance de reproduction, c'est sa dilatation et sa multiplication à travers les espaces; c'est la soumission de l'univers ou d'une vaste partie à sa langue, à ses mœurs, à ses idées et à ses lois. Un peuple qui colonise, c'est un peuple qui jette les assises de sa grandeur dans l'avenir et de sa suprématie future... A quelque point de vue que l'on se place, que l'on se renferme dans la considération de la prospérité et de la puissance matérielle, de l'autorité et de l'influence politique, ou que l'on s'élève à la contemplation de la grandeur intellectuelle, voici un mot d'une incontestable vérité : le

²⁸ Ernest Renan, *La Réforme intellectuelle et morale*, 1871.

peuple qui colonise est le premier peuple; s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain »²⁹

5.2.4 Une justification théologique

Cette justification sert beaucoup plus les autres objectifs idéologique, politique et économique, qui à leur tour, servent la mission colonisatrice, tout entière.

Théologiquement parlant, la France a colonisé l'Algérie en mettant en considération la christianisation de son peuple, en y introduisant un autre peuple composé de colons français et européens, pour garantir sa domination pour une si longue période. Certes, la christianisation jouait un rôle très important sur le plan politique et militaire, puisqu'elle facilite le processus de la colonisation, et permettant de déraciner toutes les tentatives de l'insurrection et les révoltes populaires, et ce, même avant le fait de penser à accomplir telles œuvres, et interdisant leurs premières prémices, une fois le peuple est fidèle, la colonisation sera stable et durable :

« L'Algérie, La France africaine, par ma voix d'évêque, vous ouvre ses portes et vous tend ses bras. Ici, vous trouverez pour vous, pour vos enfants... des terres plus abondantes et plus fertiles... Venez, en contribuant à établir sur ce sol encore infidèle une population laborieuse, morale, chrétienne. Vous en serez les vrais apôtres, devant Dieu et devant la patrie »³⁰

Les musulmans colonisés trouvaient de la force en leur religion, qui leur dispense l'endurance, l'enthousiasme de la combativité et la certitude de la victoire, et les exhortant au rejet total des idées du colonialisme et ses finalités.

Pour ce faire, la France, à l'aide du clergé et de l'église, luttait contre la religion musulmane, par son recours à diverses stratégies, parmi lesquelles nous citons le fait de contraindre les musulmans à se convertir au christianisme, en interdisant l'accès aux mosquées pour la prière, et aux écoles coraniques pour l'apprentissage de la langue arabe et du coran, ainsi que la construction des églises et des centres de conversion et de changement de religion, les résultats décevants qui se sont agglomérés, l'année derrière l'autre, poussaient les français à constater que ce projet était voué à l'échec dès son commencement, et n'avait pas rapporté les fruits aspirés.

Cette force souple qui n'avait pas rencontré de succès, avait cédé sa place à d'autres forces plus violentes, exécutions, détentions, omissions de propriétés, etc, qui à leur tour, ont

²⁹ Leroy-Beaulieu, De la colonisation chez les peuples modernes, Guillaumin, 1870, p. 605-606.

³⁰ Appel de Monseigneur Lavigerie aux chrétiens, 1871.

échoué, malgré la période trop longue de la colonisation, qui s'étend à plus d'un siècle et un quart.

5.2.5 Une justification sociale incarnée dans l'école

Loin de la religion, l'école sur le plan social, avait un rôle indéniable, car elle apprête le colonisé dès son enfance, à une acceptation sûre et certaine des principes et des idéologies du colonisateur, sans aucune résistance, en fait, l'institution scolaire devrait inlassablement former et préparer les futurs citoyens à une sacro-sainte compréhension des grands intérêts moraux et matériels de la France, qui préservent son avenir.

Cette scolarité offerte par la France doit inculquer dans l'esprit de chaque enfant ne dépassant ses quatorze ans, l'amour du gigantesque effort fourni qui se reflète dans le rôle civilisateur, que la France avait toujours prôné.

L'école concrétise des résultats très incontournables, plus que tous les autres moyens mis en œuvre, puisqu'elle touche le colonisé dans son fond, dans son point de faiblesse, tentant de le changer catégoriquement à plaider, et à défendre une cause, qui n'est pas la sienne.

Enfin, ce sont ces justifications idéologiques, politiques, sociales et économiques, que le colonialisme européen s'en servait pour légitimer une occupation de longue étendue, lui permettant une exploitation illimitée de ressources, et de richesses naturelles. En réalité, c'était le colonisateur qui a tiré les bénéfices derrière les autres, sinon la mission civilisatrice chimérique qui a prétendu apporter le gain intellectuel, moral, et scientifique au colonisé, n'avait en aucun cas tenu ses propos, ni contribué à améliorer les conditions de vie de ce dernier, son vécu tout au long, de l'existence coloniale, ne reflète que l'inverse, la misère, la pauvreté, la marginalisation, ainsi que d'autres phénomènes, qui ont mis en lumière l'image correcte, et avaient remis en cause la mission civilisatrice.

6 L'arabe expression généralisante à coloration raciste

La diversité culturelle durant la deuxième moitié de l'époque coloniale, n'était pas permise malgré le projet de la laïcité qui était d'actualité, et récemment fondé, au début du XX siècle, qui proclamait l'acceptation de l'autre dans sa différence. En fait, l'altérité durant cette époque était nuancée, et totalement tamisée, et elle se voulait nationaliste, ne s'étendant pas à l'extérieur de la France pour toucher les indigènes colonisés, surtout dans un contexte

où les idéologies des races priment, raisonnablement. Les algériens étaient considérés comme moins que hommes. Des primitifs qui n'ont pas encore pris le premier pas vers l'évolution et le progrès. C'est pour cette raison se justifient les conceptions racistes, et les visions blasphémées, utilisées dans une dimension généralisante, pour évoquer l'arabe.

Le vocabulaire se change avec le changement des époques, il connaît plusieurs mutations, selon l'historien Pascal Blanchard, cette adaptation est soumise à une posture ethno-historique. En fait, ces outils linguistiques confirment l'hypothèse d'un effondrement dans le fait d'attribuer la nomination exacte à la population locale, les historiens et les sociologues indiquent que l'expression "l'Arabe" commence à être utilisée, en ce qui concerne le cas de l'Algérie, depuis les premières années du débarquement français sur les côtes maritimes algériennes. Bien que la genèse de cette expression remonte à des siècles avant, elle était réutilisée précisément par la propagande coloniale dans sa connotation péjorative première, pour désigner cette fois-ci la même discrimination raciale envers l'algérien particulièrement, après avoir englobé tous les arabes auparavant.

6.1 Les modalités de nomination et de catégorisation

Les mots possèdent leurs significations, loin même des arrières pensées réfléchies de leurs usagers, inoculés dans l'inconscient collectif porté par l'ensemble de toute la société, puisqu'il ne peut se manifester dans la sphère individuelle, cet inconscient peut renvoyer à une nation, à une idéologie ou autre. Les mots possèdent une caractéristique unifiante et fondamentale, incarnée dans une charge cognitive et une portée performative : ils érigent la façon de saisir le monde, à travers une vision globalisante, les uns et les autres.

Quel sens nous pouvons donner à l'expression fréquente lors de l'époque coloniale « c'est un arabe », qui était réutilisée pour qualifier tous les individus de la communauté arabe, sans aucune précision nominale caractérisant chaque personne à part entière : « La dimension essentialiste et naturalisante de l'ethnotype se double par ailleurs d'un jugement généralisant qui consiste à attribuer une caractéristique x à tous les membres d'une communauté : l'Arabe, sous-entendu tous les Arabes. »³¹

En réalité éclatante, elle ne signifie rien d'autre, qu'une attitude raciste éprouvée à l'égard de l'arabe, parce qu'aucune méfiance n'était éprouvée vis-à-vis de l'usage de cette

³¹ Filhol Emmanuel. L'image stéréotypée des Arabes, du Moyen Âge à la guerre du Golfe. In: Hommes et Migrations, n°1183, janvier 1995. Passions franco-maghrébines. pp. 15-20.

nomination de « l'Arabe », et rien ne prête à s'étonner, puisque les divergences sont dénombrables et aucunes convergences lient les deux camps.

En d'autres termes, l'expression généralisante « l'arabe » supprime délibérément l'individualité de l'individu qui, en principe, doit être exprimée par un nom propre qui est, selon Barthes, « un signe indexical », c'est-à-dire un signe renvoyant à un individu bien déterminé, à une subjectivité, à un existant autonome

Les autorités coloniales et les colons propageaient l'idée que les algériens sont des gens réduits à un état grégaire et archaïque, qui ne possèdent pas d'identité, de civilisation, ou de culture. En fait, c'est cet écart culturel, et cette appartenance ethnique qui donnaient, d'un point de vue colonial, une certaine légitimité de prendre le dessus (de se voir en haut), et d'adopter une attitude raciste à l'encontre de l'algérien, qui lui posait grand problème de rejet existentiel et de déchirement :

« Nous sommes souvent confrontés, ou à des démarches essentialistes ou culturalistes, ou au déni ou au refus de la prise en compte de la dimension identitaire. Les identités sont en fait des réalités complexes, à analyser dans leur articulation avec d'autres phénomènes (économique, social, politique, historique...) et comme processus dynamique. Cela seul permet de penser la complexité des trajectoires, l'intrication du collectif et de l'individuel, et le caractère plastique et dynamique des phénomènes. Cela seul permet de sortir de l'assignation à origine de telle ou telle personne, de tel ou tel groupe »³².

Dès que les différences sont immédiatement perceptibles quelles qu'elles soient : langagières, physiologiques, morales, la nomination exacte est prête à être taxée, et de ce fait, l'autochtone serait toujours maintenu à distance. Cette dichotomie « nous/eux », ou celle du *Même* et de *l'Autre*, de caractère conflictuel, permet de garder des frontières infranchissables entre les deux parties, et persiste continuellement à être présente dans les écrits coloniaux qu'ils soient littéraires ou autres.

La relation qui existait entre les colonisés et leur colonisateur, se caractérise par une complexité ambivalente, une criminalisation du colonisateur par le colonisé et une victimisation et stigmatisation du colonisé par le colonisateur. En effet, nous aurions pu nous interroger sur les raisons de ce rejet de l'autochtone, si vraiment elles étaient ambiguës, mais en réalité ceci est compréhensible, vu la situation de choc et d'affrontement qui s'installe entre ces deux camps, pas seulement lors de l'occupation, mais bien de temps auparavant comme nous venons de le citer là-dessus.

³² Ibid.

6.2 Les origines de l'expression 'l'arabe'

Les clichés existant dans l'imaginaire colonial ne sont pas contemporains, et ne datent pas d'un passé récent, mais ils viennent de très loin, ils remontent au moyen âge ou encore plus loin.

Les Sarrasins³³ étaient considérés comme hideux, fourbes, hypocrites, mauvais..., ces images prés-reçues et ces stéréotypes ont tenu tête contre le temps et franchi les siècles, pour qualifier les Arabes et les musulmans. C'est ce qui émane de la vision des chrétiens, en général, et bien après des Occidentaux, conçues à travers les textes ecclésiastiques, les chroniques et les chansons de geste au Moyen Âge, ainsi qu'à travers les livres scolaires de la Troisième République.

Diderot avait critiqué ces dénominations généralisantes lorsqu'il disait : « *Une des fautes les plus communes, c'est de prendre en tout genre, des cas particuliers pour des faits généraux, et décrire sur ces tablettes en cent façons différentes : à Orléans toutes les aubergistes sont acariâtres et rousses* » (*Voyage en Hollande*). Il faut aussi penser aux coups atroces que Flaubert a assésés à ces jugements, 'Trop représentatifs à son époque, de ce qu'il appelle *la bêtise du Bourgeois*. Il a conçu son célèbre Dictionnaire des stéréotypes reçus. Ainsi en 1847, l'auteur y fait le dénombrement des expressions figées qui sont "*la langue du Bourgeois*" -, il mettait en lumière, dans une tonalité satirique, ce processus de stéréotypes et de clichés :

"Anglais : Tous riches.

Anglaises : S'étonner de ce qu'elles ont de jolis enfants.

Bretons : Tous braves gens, mais entêtés.

Italiens : Tous musiciens. Tous traîtres.

Marseillais : Tous gens d'esprit ".

Nous ne savons pas si les arabes étaient impliqués dans les réflexions de Diderot ou de Flaubert ou s'ils sont une exception, c'est-à-dire si ce qui est interdit de ces sobriquets racistes à l'égard des européens est aussi interdit à l'égard des arabes.

Les images stéréotypées qui étaient répandues en France sur les Arabes, se trouvaient beaucoup plus dans les écrits, que ça soit les dictionnaires, les encyclopédies, les journaux, ou

³³ Nom donné, au Moyen Age, par les Européens aux musulmans et aux arabes

autres, en comparaison avec ce qui dérive de la réalité, puisque ce sont ces sources-là qui étaient à l'origine de ce qui deviendra par la suite utilisé publiquement à grande échelle.

Montesquieu écrivait au livre *XXIV de L'Esprit des Lois* : " Les Arabes, peuple brigand ". Aussi c'est le même cas dans les œuvres de la littérature coloniale, L'Arabe est censé être hypocrite, brigand, qui voudra toujours faire du mal aux autres. Et s'approprier leurs territoires.

Cette situation de l'Arabe reste elle-même pour le public français, aucune acception méliorative et bienveillante pour lui, c'est toujours l'inverse Dans Le Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle l'arabe se définit comme : " *Homme avide d'argent. Par ses rapines et rançonnements, il avait amassé de grandes richesses* ".

Dans son Dictionnaire de 1680, Furetière confirme que l'Arabe est "avare, cruel, tyran". L'Arabe ouvre un espace sur l'usage fréquent des locutions proverbiales dépréciatives, qui s'utilisaient dans différentes situations, dans la sphère publique, l'une de ces locutions en dit long : " *Les Hôteliers de Hollande, sont des Arabes, ils rançonnent leurs hôtes. Cet usurier est un arabe envers ses créanciers* ", n'importe quel homme français qui a une ou plusieurs qualités négatives, notamment, en ce qui concerne ses relations avec d'autres hommes, sera taxé d'Arabe, le seul qui devrait avoir ces qualités dépréciatives **instinctives**.

Dans le Dictionnaire de l'Académie française (1878) : « un Arabe : signifie, dans le langage familier, un homme qui prête son argent à un intérêt exorbitant, ou qui vend excessivement cher, ou qui exige avec trop de dureté ce qu'on lui doit ». Exemple : Il est cruel d'avoir affaire à lui, c'est un Arabe".

Le dictionnaire *Larousse* et *le Littré* contenaient divergentes significations qui désignent L'arabe " Usurier, homme dur en affaires". - "Cruel, impitoyable : Cœur d'Arabe", "Les Arabes sont batailleurs, superstitieux et pillards". " Homme avide". Lorsqu'un français, par exemple, est fragile ou craintif, il sera conseillé d'être arabe (sur le plan de la sévérité et la rigidité, pas sur les autres plans), ou se comporter comme un arabe : "Endurcis-toi le cœur, sois arabe, corsaire "Boileau".

Ces qualificatifs insultants représentent, effectivement, un énorme degré de haine et d'hostilité, en voici quelques exemples, qui présentent les concepts employés par Guibert de Nogent : ce "vil peuple", cet "amas de paille", ces "excréments de la race humaine ", " ces hommes si petits qu'ils en sont presque entièrement nuls " il y avait aussi un certain usage

intensif d'expression de cette sorte : "Gens perfides, gens barbare, les gens mécréants, les mauvais gens, les gens païens.

Dans les chansons de geste, il y avait une répétition continuelle de l'emploi de ces expressions : "Voyez ! ils sont félons et lâches, ces païens ! Leur religion ne vaut pas un denier" ("félon" signifie ici "perfide" mais il a aussi le sens de "fielleux, barbare, sanguinaire, impitoyable, colérique". Quant au terme "païens", il englobe tous les adversaires de la Chrétienté médiévale, y compris ; les musulmans).

Dans ces temps, émergent ainsi d'autres expressions : "Vil truand ", " Ultraculvert " signifie : « truand fini », " Malvaishom de put aire " signifie : « sale individu de basse race », " Gent criminel " signifie : (race d'impies), " Déloyaux et cruels ", " C'est là un peuple qui jamais ne voulut le bien ", " La contredite gent " signifie (race de mécréants), ainsi de suite.

Enfin, les visions altérées et les représentations péjoratives et dépréciatives qui ont nourri l'imaginaire colonial sur l'autochtone colonisé, sont des portraits normatifs, et stéréotypiques, qui se sont ancrées à travers le passage des temps, lors des contacts des occidentaux avec les arabes, que ça soit en relation avec les idées reçues sur les arabes et leur religion, ou encore avec leurs aspects moraux, physiques ou intellectuels, ces images, ces idées, ces préjugés et ces stéréotypes préconçues, ont accompagné le long mécanisme de la colonisation, et n'avaient pas fini avec sa fin, mais subsistent encore aujourd'hui à être employées dans des contextes différents, tel que ; l'immigration, les refuges politiques etc, les situations diffèrent, mais les discours des discriminations, les attitudes racistes restent les mêmes.

7 Les noms propres chez Mouloud Feraoun

Nous avons démontré comment les écrivains de la littérature coloniale ont dessiné l'image de l'autochtone algérien, et ce, par sa négation, par sa réduction à un être sauvage et primitif, et par son appartenance à une race inférieure, vu comme dépourvu de facultés intellectuelles en comparaison avec son homologue européen, ce dernier s'est donné la légitimité de le conquérir et de le dominer pour l'élever à un prétendu rang civilisationnel, que lui seul ne pouvait se frayer chemin pour l'atteindre.

Certes, cette image falsifiée a poussé les écrivains algériens de langue française, des années cinquante, de se proclamer leur propre identité, leur propre culture, les propres traits,

d'une nation arabo-berbère algérienne et musulmane, pour le cas de Mouloud Feraoun, il a adopté certaines techniques narratives et argumentatives dans ses œuvres pour faire face à ce qui est véhiculé dans la littérature coloniale, de fausseté, et de mystification.

Pour ce faire Mouloud Feraoun avait recours à un travail spécifique sur le personnage romanesque, en lui donnant une nomination précise et caractérisante, et des explications à ses comportements, à ses coutumes et mettant en relief son vécu et sa vie, chose ignorée dans les œuvres de ses amis, tel que Albert Camus ou Emmanuel Roblès qui se contentent de le décrire péjorativement, en lui attribuant des expressions généralisantes à acception dépréciative, « l'arabe », sans aucun autre trait distinctif de personnalité, qui valorise même un peu, 'l'indigène'.

Cette démarche naturaliste et réaliste de narration, de description, et d'interprétation, qu'adopte Feraoun dans son roman autobiographique '*Le fils du pauvre*' est le résultat d'une vraisemblance voulue puisqu'elle est liée à une réalité narrée dont la référentialité est ethnographique et historique.

De ce fait, l'écriture romanesque feraounienne ne sera point perçue comme une littérature de complaisance à l'égard de la colonisation, puisqu'elle en est totalement différente, et dont le seul point de rencontre est la langue de l'expression. Selon Christiane Achour, le choix de la langue n'est pas une concession faite à l'occupant, mais un moyen de créer un échange avec cet occupant.

Nous insistons de mettre cette fois-ci, le point sur le nom du personnage dans l'œuvre de Feraoun.

7.1 Le travail particulier effectué sur le personnage

Contrairement à ce qui était le cas du personnage indigène dans les œuvres de la littérature coloniale, mis à l'écart, inaperçu, et affublé d'une nomination à coloration raciste, Feraoun va à l'encontre de cela, en donnant des noms propres à ses personnages, qui est un premier besoin immédiatement perceptible, qui se perçoit avant les autres traits, et en se concentrant beaucoup plus sur l'aspect individuel, moral, physique, de chaque personnage à part.

Dans une étude onomastique, le nom propre donné à un personnage est un constituant crucial pour son individualisation, parce qu'à travers le nom, un personnage est, individué,

distingué donc de l'un ou des autres personnages : « Dans un roman les noms ne sont jamais neutres, ils signifient toujours quelque chose (...) Nommer un personnage est toujours une étape importante de sa création »³⁴.

Pour Philippe Hamon un nom ne se limite pas à une seule signification, mais il en possède plusieurs :

« Nous mettons toutes sortes d'intentions littéraires dans les noms. Nous nous montrons difficiles, nous voulons une certaine consonance, nous voyons souvent tout un caractère dans l'assemblage de certains syllabes (...) au point qu'il devient à nos yeux l'âme du personnage (...) changer le nom d'un personnage, c'est tuer le Personnage »³⁵.

Le personnage est connu comme un 'être de papier', mais il est aussi le produit de la fiction, où sa création passe par son introduction dans la fiction sans dépasser le rapport qui le lie à la réalité, bien que *Le fils du pauvre* soit un roman autobiographique, la part d'une fiction ne se passe pas ombragée :

« On pourra s'appuyer sur des œuvres ou des extraits fortement encrés dans un contexte historique, géographique, ou social précis. Par exemple La Chartreuse de Parme ou les Misérables. On pense également à la princesse de Clèves de Madame de Lafayette ou les trois mousquetaires de Dumas qui font interagir personnages fictifs et historiques. Il est également possible de prendre appui sur des textes de romanciers qui traitent explicitement de ses questions en marge de leur œuvre romanesque, de Flaubert dans sa correspondance à Milan Kundera dans L'Art du roman en passant par Mauriac dans Le Romancier et ses personnages »³⁶.

Dans une théorie comme le modèle actantiel greimassien, le personnage joue un rôle important dans un programme narratif, et il est vu comme un actant de la diégèse, puisqu'il possède une fonction référentielle fondamentale à l'intérieur de l'univers fictionnel.

Selon R. Barthes le personnage n'est plus perçu comme un élément de l'action, mais : « Il est devenu un individu, une 'personne', bref un 'être' pleinement constitué (...) le personnage a cessé d'être subordonné à l'action, il a incarné d'emblée une essence psychologique »³⁷.

7.2 Les noms propres des personnages dans '*Le fils du pauvre*'

Pour quels objectifs l'auteur a-t-il choisi de nommer ses personnages par des noms propres arabes ou kabyles, existés ou inventés, et non français comme il était connu lors de

³⁴ David Lodge, L'art de la fiction, trad.fr, p.57.

³⁵ Le personnage de roman : le système des personnages dans les « Rougon-Macquart » d'Emil Zola, Droz, 1983, p.109-110.

³⁶ Le personnage de roman, du 17ème siècle à nos jours disponible sur <http://eduscol.education.fr/ressources-français-1ere>.

³⁷ Barthes Roland, introduction à l'analyse structurale des récits, communication, 8,1966.

l'époque coloniale ? Et qu'est-ce qu'ils signifient dans le récit ? En d'autres termes, qu'est-ce qu'ils donnent à réfléchir aux lecteurs métropolitains ?

Dans notre corpus '*Le fils du pauvre*', le personnage principal est Fouroulou Menrad qui est une anagramme de Mouloud Feraoun, il se présente comme un enfant doux et aimable.

Le prénom Fouroulou est inconnu mais l'auteur l'explique :

« Comme j'étais le premier garçon né viable dans ma famille, ma grand-mère décida péremptoirement de m'appeler Fouroulou (de effer : cacher) ce qui signifie que personne au monde ne pourra me voir, de son œil bon ou mauvais, jusqu'au jour où je franchirai moi-même, sur mes deux pieds, le seuil de notre maison »³⁸

C'est le premier enfant né dans une famille qui ne comporte que les filles, quant aux autres personnages, ils sont : Ramdan, Lounis, Tassadit, Fatma ; Baya, Nana, Halima, Melkhir, Djouher, Smina, Chabha, définis et expliqués respectivement :

Le personnage Ramdan est le père de Fouroulou. Ramadan est un prénom originellement arabe. Il est le nom du neuvième mois du calendrier islamique, la période du jeûne obligatoire.

Le personnage Lounis est le frère de Ramdan, et l'oncle paternel de Fouroulou, il est un prénom kabyle d'origine arabe qui signifie 'compagnon de route'.

Le personnage Tassadit est la mère de Ramdan et de Lounis et la grand-mère de Fouroulou, il est un prénom d'origine berbère qui signifie "la bienheureuse".

Le personnage Fatma est l'épouse de Ramdan, et la mère de Fouroulou, ce prénom est dérivé du prénom Fatima, il peut signifier « enfant qui vient d'être sevré », il est le nom préféré de la fille du prophète Mahomet.

Le personnage Baya est la sœur de Nana et de Fatma, il est un prénom féminin, d'origine arabe, qui signifie 'grande dame, noble et distinguée'.

Le personnage Nana est la sœur de Fatma et de Baya et la tante maternelle de Fouroulou, il est un prénom inventé par l'auteur.

³⁸ Le fils du pauvre.

Le personnage Helima est la femme de Lounis (l'oncle de Fouroulou), il est un prénom d'origine arabe qui signifie : "patiente, clémente, indulgente".

Les personnages Melkhir, Djouher, Smina, et Chabha sont les trois filles de Lounis et Helima, ces trois premiers prénoms sont d'origine arabe, qui signifient respectivement ; « porte bonheur », « diamant », « opulente », quant au quatrième ; il semble être créé par l'auteur.

Il existe d'autres personnages mais nous ne nous sommes focalisé que sur ces quelques-uns, partiellement, puisqu'ils sont les plus mentionnés dans l'œuvre.

Il convient de préciser que ces noms/prénoms dans leur différence, possèdent des significations différentes, exprimant la subjectivité de l'auteur, et présentant une idée réelle de ce que c'est qu'un indigène colonisé, en lui donnant un nom. C'est en le réhabilitant, par rapport au colonisateur que se dessine le dessein contestataire de l'auteur.

L'écrivain n'a pas choisi les noms de ses personnages arbitrairement puisque les noms propres fictifs arabo-berbères algériens signifient un enracinement de langue, de culture, de traditions algériennes, et qui s'opposent aux noms des personnages de la littérature coloniale «Meursault, par exemple », qui présupposent tout ce qui a relation avec leur monde occidental et européen.

Le tableau ci-dessous présente la représentation généralisante de l'algérien par le biais nom dans la littérature coloniale et chez M. Feraoun :

Les noms de l'algérien dans la littérature coloniale :		Les noms de l'algérien dans l'œuvre feraounienne :			
Nominations généralisantes :		Noms propres :			
L'arabe	L'indigène	Ramdan	Helima	Nana	Fatma
Le barbare	Le primitif	Baya	Lounis	Tassadit	Fouroulou
Ces noms communs expriment l'attitude raciste et discriminatoire qu'adoptent les colonisateurs envers les algériens.		Ces noms propres expriment la subjectivité et l'individuation de l'algérien (ils le réhabilitent).			

Tableau -1- La différence des nominations de l'algérien dans les deux littératures

Ces rapports familiaux étroits mettent en relief l'amour, la fraternité, l'entraide, la solidarité, etc, et de ce fait, la mise en lumière d'une caractéristique aussi importante de la famille et la société algériennes, qui n'a pas de semblable dans la société métropolitaine.

Feraoun s'adresse aux lecteurs métropolitains pour leur dire : « Voilà ce que nous sommes » de notre côté, nous Algériens, pour répondre à l'image que les Français présentaient et aussi à celle, déformée, qu'ils donnaient du Maghrébin colonisé, cette œuvre n'en révèle pas moins un témoin authentique de sa société et de son temps »³⁹

Bref, un prénom possède une signification, symbolise une notion, puise sa force de la tradition, et définit la personne qui le porte. C'est par le prénom que la distinction entre un individu et un autre est faite, il est donné dès la naissance au nouveau-né par ses parents.

Finalement, cette œuvre feraounienne « *Le fils du pauvre* » n'était pas écrite et publiée pour provoquer le plaisir de la lecture, car dans son temps, elle était adressée à un lecteur étranger, et exprimée dans sa propre langue, ce dernier ne s'adonne pas à l'illusion romanesque et ne s'identifie pas aux personnages de ce roman, ni réagissant avec eux, comme s'il s'agit de personnages de la littérature coloniale, puisque les traits et les caractéristiques de ressemblance, et de similitude ne sont pas partagés entre ces lecteurs et les personnages. Les noms sont différents, les marques physiologiques sont différentes, les attitudes psychologiques sont aussi différentes, ainsi de suite, mais elle était publiée pour attraper une certaine reconnaissance de l'existence d'une nation algérienne qui équivaut à tous les niveaux, à celle colonisatrice.

8 La description feraounienne comme valeur contestataire

La description est un constituant essentiel, particulièrement dans les œuvres littéraires, nous ne pouvons trouver presque jamais une œuvre dite littéraire, sans que ce constituant soit présent, même s'il est infime. Les écrivains à leur tour, pour dresser des portraits descriptifs réussis, qui se réfèrent à l'emploi des verbes d'état, des verbes de perception, des composantes visuelles et des marques spatiales. La description se fait généralement en suivant un ordre précis qui facilite la représentation de l'objet ou du personnage décrits.

³⁹ J. Déjeux, « Feraoun Mouloud », Encyclopédie berbère [En ligne], 18 | 1997, document F16, mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 20 février 2023. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2033> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.2033>

D'ailleurs, c'est cette représentation qui est l'objectif de la description : décrire quelque chose dans un texte à un lecteur, c'est la lui représenter, afin qu'il puisse la saisir dans tous ses détails, comme si cette chose décrite se trouve devant ses yeux directement.

8.1 La description de la société algérienne

L'œuvre de Mouloud Feraoun, à l'instar des œuvres écrites dans les années cinquante, lors de la colonisation française, quel que soient leurs types, leurs styles, leurs genres, ou leurs histoires, évoquent la même situation précaire de la population algérienne, à travers les thèmes de la pauvreté et de la misère. Dans ce sens Bouba Mohammedi précise :

« Il y a entre ces romans une unité certaine. Non qu'ils se ressemblent, chaque auteur ayant sa propre manière d'appréhender les situations, mais on pourrait dire que l'on se trouve en présence d'une même "matière" et que, travaillée différemment elle donne des résultats différents; à première vue, il n'y a pas de comparaison possible entre *Les Chemins qui montent* et *Nedjma* et pourtant les deux romans s'appuient sur les mêmes éléments : ils peignent une même société, une même situation conflictuelle, le même désir des jeunes colonisés d'avoir prise sur leur avenir»⁴⁰

Le roman feraounien ne se considère pas seulement comme étant un récit littéraire qui raconte l'histoire d'un ou de plusieurs personnages, mais un document historique précieux, qui dispense une matière riche de témoignages, qui certifient de ce que vivait la société algérienne à l'ombre de la colonisation.

Ce roman, qui est *Le fils du pauvre*, dépeint la première période de l'âge de l'homme 'l'enfance', qui est selon Kateb Yacine « un monde privilégié »⁴¹, et une image symbolique de la pureté, l'innocence, la spontanéité et le bonheur. Or l'enfance algérienne pendant l'époque colonialiste était exclue de ce bonheur, prenant son premier pas dans la vie, cet enfant se retrouve face à face à des circonstances de précarité insupportables : misère, pauvreté, souffrance, marginalisation et autres. Cette enfance vécue dans telles conditions, a dispensé aux écrivains algériens de quoi nourrir leur imaginaire romanesque, et de quoi constituer des thèmes majeurs, qui témoignent d'une partie douloureuse de l'histoire de l'Algérie.

Feraoun et autour de cette enfance, décrit minutieusement le quotidien de l'habitation et les endroits du village, ainsi que la nature, et le climat pour nous dessiner le paysage

⁴⁰ Mohammedi Taïbi, Bouba. *La société algérienne avant l'indépendance*, office de publication Universitaire ; 1986.

⁴¹ Expression utilisée par Kateb Yacine dans *Le Polygone Etoilé*, pour qualifier l'enfance.

morose et mélancolique et les conditions de vie très difficiles dans lesquels vivent les habitants.

Tout ce qui est décrit dans cette œuvre révèle l'état de la dégradation, des rues, des chemins, des venelles, qui sont tous impliqués dans la détérioration, ce passage suivant le prouve :

« Cette rue [...] étoufferait si elle ne laissait s'épanouir [...] des petits bras capricieux, des ruelles encaissées qui s'enfuient vers les champs. [...] comment exiger qu'une rue faisant partie d'un chemin soit traité autrement que ce chemin ? Pourquoi faut-il le paver si ce chemin ne l'est pas ? Ils sont tous deux poussiéreux en été ; elle est plus boueuse en hiver ».⁴²

En réalité, la description de la misère et de la pauvreté que vivent Fouroulou, sa famille, et toute la société kabyle, voire algérienne, n'a excepté aucun point, pour toucher même à l'état des maisons de leur intérieur comme de l'extérieur, ce qui donne une allusion à une contestation silencieuse et implicite de celui qui est à l'origine de tous ces maux.

8.2 La description de la misère, d'un chapitre à un autre

A titre d'exemple, Feraoun évoque dans le sixième chapitre l'introduction de Fouroulou chez ses tentes maternelles, en décrivant leur petite maisonnette, et faisant un portrait détaillé de chacune d'elle, qui s'étend à leur travail, qui n'est que le tissage de la laine et la poterie. Deux activités de peu de rentabilité, et de tant d'épuisement, leur permettant à peine de quoi subsister. De ce fait, Feraoun fournit une idée claire de la déchéance économique des familles kabyles, qui trouvent dans ce genre de travail une opportunité supplémentaire à l'apaisement du joug de la pauvreté.

Un autre thème qui ne peut passer inaperçu dans le roman feraounien, qui renforce l'image de la condition de vie très dure dans la société kabyle, est celui de l'immigration en France, qui était la seule expérimentation restante non testée. Ce thème est abordé à travers l'histoire douloureuse du départ d'Omar, l'époux de Nana, en la laissant derrière lui dans une situation difficile « en couches », pour chercher un travail qui rapporte un minimum suffisant à leur survie. En fait, c'était l'aridité de la terre labourée qui ne donne qu'avec avarice un tout petit gain, qui l'a obligé à partir dans une circonstance qui exige beaucoup plus sa présence que son absence pour venir en aide à sa femme : « Je ne sais pas au juste comment elles

⁴² Le fils du pauvre, P. 116.

s'arrangèrent pour lui procurer les moyens de faire le voyage. Il s'en retourna en France un beau matin avec l'idée longuement préméditée de tout oublier »⁴³

Dans le septième chapitre de son roman, le premier jour de la scolarité de Fouroulou, ainsi que les problèmes rencontrés, dus à la condition difficile représentée dans la rareté de la nourriture, ou le petit déjeuner omis ce même jour-là, reste ancré dans la mémoire du petit écolier et marque un point sombre du début de sa scolarité, dans un temps où le souci de remplir le ventre empêche beaucoup de monde à s'instruire, et à s'élever à un rang social distingué.

Ce tourment s'accompagne de la difficulté endurée par son père Ramdan, de lui dispenser les nécessités de l'école, ainsi, les préparatifs qui précèdent le jour de rentrée et les études marquent son désintéret : « Lorsque le jeune homme se présenta au brevet, il fallut emprunter pour lui acheter un costume et payer ses frais de séjour à Alger. Ramdane hésita longtemps avant de s'adresser à un usurier, [...] Il se mit à s'endetter au fur et à mesure des besoins. Il en avait assez de lutter »⁴⁴

Un repère aussi important qui reflète le degré de misère, se trouve à la fin de ce chapitre qui annonce la présence permanente d'une conjoncture de désespérance chez les montagnards, lorsque Fouroulou et ses amis Saïd et Achour se sont dirigés à 11h après avoir quitté l'école, aux champs dans lesquels travaillent leurs pères, pour s'accaparer de leur déjeuner servi lors d'un arrêt de travail.

La mort de Nana en couches présuppose la désinvolture et le laisser-aller de l'administration coloniale envers la population locale autochtone, et sa privation de l'assistance médicale, quel que soit le degré de nécessité. Même lors des états de santé trop dangereux, l'algérien est délaissé pour subir son sort tout seul, bon ou mauvais, ainsi pour Nana, ce refus médical avait aggravé cette situation déplorable, en interdisant les français ou autres de toucher les femmes arabo-berbères algériennes pour les laisser sombrer aussi pire que possible.

Les méthodes de soin traditionnelles représentées dans l'accouchement à l'aide de l'usage des moulins d'orge et des planches conduisent dans la plupart des cas à des résultats

⁴³ Le fils du pauvre. p. 106.

⁴⁴ Ibid, p.172

de déception : « Elle mourut après une nuit de douleurs, entre les bras de ses sœurs affolées. Elle enfanta une pauvre chose froide qui l'accompagna au cimetière »⁴⁵

Le chapitre qui clôt la liste des souffrances de la misère dans l'œuvre feraounienne évoque, au-delà la mort de Nana, la disparition malheureuse de sa sœur Khalti après avoir sombré dans la démence, et leur éreintant trajet suite à sa recherche et son sauvetage, sans que cela n'apporte de résultats concrets, c'est un évènement mauvais que l'auteur fait intervenir, s'ajoutant à tant d'autres qui ont dû marquer l'itinéraire descriptif du *fils du pauvre* :

« C'est le moment que choisit la folle pour traverser la cour en deux enjambées et disparaître à toute allure au tournant de la rue. Nous nous précipitâmes derrière elle allait tout droit dans sa gandoura sans ceinture qui lui battait les talons, ses cheveux flottant sur ses épaules. Les gamins qui la croisaient s'écartaient sur son passage ; une vieille femme qui tenta de l'arrêter fut brutalement renversée ; elle nous entraîna à sa suite jusqu'au dehors du village. »⁴⁶.

Dans ces quelques chapitres, nous avons choisi de mettre le point sur quelques éléments descriptifs qui nous ont semblé les plus convenables à en citer, qui se concentrent sur la misère dans tous ses aspects, puisqu'elle (misère) possède une relation directe ou indirecte avec la présence du colonisateur.

Enfin, quelles que soient les différences des thèmes abordés ou relatés dans un chapitre ou un autre, quelle que soit la polémique de l'exégèse suscitée lors d'une hypothèse ou d'une intention Feraounienne, le tout converge vers un seul point. En fait tous les chapitres qui composent cette œuvre, comptés onze pour plus de précision, entrelacent une structure qui n'est dans son intégralité qu'une évocation de la période de l'enfance de Fouroulou, pris en tenailles, où les moindres nécessités sont interdites, à l'ombre d'un colonisateur qui impose mille facettes de misère, et tant qu'il y a une référentialité directe avec ce réel vécu par cette époque, la valeur véhiculée est symboliquement contestataire à son égard, puisqu'il justifie sa présence par une prétendue mission civilisatrice et salvatrice.

9 Remise en cause de la mission civilisatrice

Comme nous l'avons montré plus haut dans les justifications de la mission civilisatrice, ou précisément comment les colonisateurs ont justifié leur mission colonisatrice, pour oblitérer les vraies raisons qui étaient à l'origine de ce long processus d'occupation, nous

⁴⁵ Ibid, p. 109.

⁴⁶ Ibid, p. 117.

allons maintenant montrer comment que cette mission s'est elle-même contredite, à travers les volte-faces du système colonial et les propos des français lors de la colonisation, et après, c'est-à-dire actuellement.

9.1 Au-delà de la littérature

La France et dès les premiers jours de son débarquement sur la rive sud de la méditerranée avait réalisé que la tâche de la colonisation ne serait pas de cette facilité. En effet la conception de la colonisation restait elle-même durant toute cette longue période pour la population occupée, en prenant une portée lointaine encore, incarnée dans les luttes armées et les révoltes populaires de l'Emir Abd El Kader, Fatma Nsoumer, Ahmed Bey, Ahmed Bouziane (etc), qui ont coûté à la France ce qui est cher comme ce qui ne l'est pas, jusqu'à ce que l'Algérie soit couronnée enfin, par le déclenchement de la révolution et par la suite l'indépendance et l'autodétermination.

La France coloniale ne prenait pas la chose au sérieux, car ses dirigeants pensaient qu'il s'agit d'une révolution provisoire des affamés, poussés par l'ultime pauvreté, à créer le désordre dans les rues, mais cette illusion s'estompait au fur et à mesure que le temps avance et les faits s'intensifient, en réalisant que c'est un vrai projet de décolonisation qui a atteint un point avancé, rendant ainsi le retour à la soumission impossible.

En effet, c'étaient la France et ses alliés qui portaient en haut l'étendard de la mission civilisatrice pour convaincre l'opinion publique internationale de la légitimité de son existence pernicieuse dans ces pays colonisés. Jamais les arabo-berbères algériens n'étaient convaincus, mécontents, insatisfaits et largement rebutés par cette propagande mystifiante, et s'il y avait un peu d'espace pour la liberté d'expression, ils s'exprimeraient contre la France, c'est pourquoi ils étaient longtemps muselés, ficelés et exécutés.

« Coloniser c'est civiliser », cette expression ne présente-elle pas un oxymore, une figure d'opposition, où ni l'un ni l'autre ne se présupposent. Coloniser c'est s'emparer de la terre, exploiter et spolier ses richesses, et bien évidemment nier, ignorer et délaisser son propriétaire en marge, livré à toute sorte de misères, et les choses ne se sont pas limitées à cette borne-là, mais s'étaient étendues pour le considérer comme barbare, comme sauvage, et éprouver à son égard un sentiment de haine et de racisme, Selon Sarkozy « Ce système ne

pouvait être vu autrement que comme une entreprise d'asservissement et d'exploitation. Les fautes et les crimes du passé furent impardonnables. »⁴⁷

Quant à civiliser, il veut en premier lieu dire valoriser un individu ou une collectivité, l'instruire, l'enseigner, le/la guider, l'élever d'un rang à un autre et bien plus, mais rien de cela ne s'est vraiment manifesté, tout prouve l'inverse, à titre d'exemple, les crimes du 08 Mai 1945 viennent se passer en réplique à des manifestations pacifiques revendiquant l'indépendance promise par la France si sa victoire sur le Nazisme viendra d'être concrétisée.

L'oppression, la répression, les détentions sans motifs, les exécutions sommaires, et les crimes de guerre dans lesquels des armes, interdites sur l'échelle internationale, tel que le Napalm, ont été employées, et la liste est encore longue, tout ça, s'est produit en réaction contre l'aide apportée par le peuple à la révolution du 01 Novembre 1954, « En Algérie, il y a eu la **torture**, (...), c'est la réalité de la colonisation. Il y a eu des éléments de civilisation et des éléments de **barbarie** »⁴⁸. Pour plus de précision, aucune intervention pour la recherche d'une solution pacifique à ce conflit n'a été prise. Les initiatives adoptées par les politiciens et les gens d'arme français ne représentaient à l'époque que des politiques de manipulation qui ne visaient aucune solution.

Le président actuel de la France Emmanuel Macron, quand il était candidat aux présidentielles, a qualifié en 2017 la colonisation de crimes contre l'humanité, dans une conférence de presse lors d'une visite à l'Algérie. Cette reconnaissance de la France vient d'un désir émanant pour concilier son passé colonial de ses anciennes colonies, et plier définitivement la page de cette histoire :

*« La colonisation fait partie de l'histoire française, et il ajoute : C'est un crime, c'est un crime contre l'humanité, c'est une vraie barbarie. Et ça fait partie de ce passé que nous devons regarder en face, en présentant nos excuses à l'égard de celles et ceux envers lesquels nous avons commis ces gestes »*⁴⁹

Oublier ce passé douloureux avec simplicité ne sera pas facile pour ces pays qui étaient colonisés, puisque ces crimes de guerre ne peuvent être aisément effacés, et ses répercussions perdurent encore à exister, dans le cas de l'Algérie, nous prenons comme exemple, les essais nucléaires de la France dans le sud, au Sahara de Reggane, qui ont fait des milliers de victimes et font actuellement encore de victimes à cause des radiations nucléaires.

⁴⁷ Le président français Nicolas Sarkozy, 2007, Constantine

⁴⁸ https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/02/16/pour-macron-la-colonisation-fut-un-crime-contre-l-humanite_5080621_4854003.html

⁴⁹ Ibid.

9.2 La part de la littérature

La littérature maghrébine de langue française avait mis en évidence le grand mensonge de l'apport de la civilisation par les colonisateurs européens, à travers un moyen implicite et indirect mais efficace. Ainsi, l'édition coloniale ne trouvait pas de voie à son interdiction. Il est vrai qu'il est venu s'installer en retard par rapport au long processus de l'occupation, mais une apparence tardive valait mieux que rien.

En effet, c'était beaucoup plus la description ainsi que la narration qui ont contribué à dessiller les yeux d'une certaine catégorie, qui va être par la suite l'élite qui importune l'autorité coloniale par ses revendications. Qu'elles soient multiples et diversifiées, mais qui visaient la même finalité.

Les formes étaient légion, mais la finalité n'était qu'une, le roman, le recueil de poèmes, l'essai, la pièce de théâtre, ou les nouvelles, bien que le premier était la voie d'expression la plus préférée, tous ont été utilisés pour évoquer le rejet de la colonisation et la remise en cause de sa mission civilisatrice. En fait cette dernière s'est contredite elle-même, par les faits et les actes commis par les colonisateurs à l'égard des vrais propriétaires de la terre, et par les reconnaissances de ses chefs d'état durant ces quelques années précédentes.

La lutte de l'encre et de la plume va de paires avec celle, armée, puisqu'elle touche le plus grand nombre de gens, bref, les masses, et joue son rôle de l'intérieur, de l'inconscient à la conscience totale, c'est vrai qu'elle ne pouvait extirper la colonisation, notant que ce n'était pas l'objectif, vu l'impossibilité de ce fait, mais elle a contribué largement à pousser les métropolitains à reconnaître la différence de l'autre, notamment celui colonisé, et le valoriser comme ayant une véritable identité et une profonde authenticité. Ces dernières étaient tout le temps, défendues par les écrivains algériens lors de l'époque coloniale, ainsi que l'affirmation de soi⁵⁰, la dénonciation de l'oppression et la condamnation de la colonisation :

« Alors j'ai compris qu'Alger n'était pas à nous mais à eux. S'il me restait quelques doutes, le douanier de service a dû les dissiper, qui n'a ouvert aucune valise française, mais toutes les valises arabes (...) Ce qui reste pour nous c'est Ighil-Nezman et ses champs arides »⁵¹.

Le déracinement et l'acculturation imposés par le système colonial aux algériens à travers l'obligation de l'apprentissage de la langue française, et la supplantation de la culture

⁵⁰ DEJEUX J. : *Littérature maghrébine d'expression française*, Ed. Naaman, Canada, 1973, p. 12

⁵¹ Mouloud Feraoun, *Les chemins qui montent*, p.63

et de la religion, ont un effet de destruction de tous leurs traits distinguables comme étant une nation à part entière, ce qui constitue une contradiction totale aux propos des colonisateurs et l'objectif apparent de leur conquête qu'est : « civiliser ».

Finalement, la remise en cause de la mission civilisatrice a touché tous les points de rencontre entre les algériens et les colonisateurs, (politiquement, militairement, idéologiquement ainsi de suite), notamment dans le domaine littéraire. Dans ce sens la littérature algérienne d'expression française a été un instrument aussi puissant, qui a contribué à l'instar de l'arme, à rejeter intégralement la colonisation et les colonisateurs et déjouer tous leurs plans qui avaient pour objectif de dominer et de rester les maîtres incontestables de l'Algérie éternellement.

Chapitre –II–

Le sociogramme de la misère dans *Le fils du pauvre*.

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

Dans ce deuxième chapitre, nous allons étudier la performativité de l'œuvre feraounienne '*Le fils du pauvre*' à travers la théorie des actes de langage, ainsi que la situation de communication, et par la suite nous allons effectuer une comparaison entre les objectifs de l'adresse de Feraoun aux lecteurs métropolitains, par rapport à l'adresse des écrivains coloniaux à ce même lecteur.

1 La théorie des actes de langage

La théorie des actes de langage a vu le jour dans la philosophie du langage par le philosophe britannique John Langshaw Austin, dans son ouvrage posthume intitulé : *How to do things with words*, traduit en français « *Quand dire c'est faire* » en 1962. Cette théorie qui relève de la pragmatique de l'échange a été développée par la suite par son disciple John R. Searle dans deux ouvrages intitulés *Les Actes de Langage* en 1972, et *Sens et expression*, en 1982.

Dans cette théorie austinienne des actes de langage, la conception de la performativité a entraîné une modification au niveau de la notion du langage, à l'inverse des modèles traditionnels, qui précisent que la fonction du langage est essentiellement de faire des descriptions sur un état de monde, cette fonction se déploie encore pour permettre aussi d'accomplir des actions, comme le confirme Austin : « Les philosophes ont trop longtemps supposé que le rôle d'une affirmation (statement) ne pouvait être que de décrire un état de choses, ou d'affirmer un fait quelconque, ce qu'elle ne saurait faire sans être vraie ou fausse ».⁵²

Au début, Austin s'intéressait aux verbes de performativité comme : *nommer, jurer, baptiser, déclarer,...* Ces verbes-là possèdent une caractéristique singulière qui les distingue des autres verbes, puisqu'ils jouent sur l'accomplissement des actions à travers la parole (les dits), et ils créent une nouvelle réalité simplement par leur énonciation. En d'autres termes, ces verbes-là, accomplissent des actions par le seul fait de leur prononciation. Dire par exemple « je te baptise » c'est accomplir l'acte de baptiser quelqu'un réellement.

Le caractère de la véracité ou la fausseté n'est attribué en fait, qu'aux verbes appelés par Austin « constatifs », qui servent à décrire un état de choses autonome de leur

⁵² Austin, John. (1970). *Quand dire, c'est faire*. P. 37, Paris : Editions de Seuil.

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

énonciation, ainsi dire « je déambule », ou « je rédige mon mémoire », est une description d'un état de monde, ici ce caractère peut être vérifié, s'il est vrai ou faux.

En outre, les énoncés dits « performatifs » peuvent être vérifiés seulement à travers le caractère de la réussite ou de l'échec, c'est-à-dire, nous pouvons nous demander si l'acte qu'ils visent à désigner ou à accomplir est réussi ou raté, s'il y a eu réellement « baptême » ou non.

Un énoncé performatif est considéré comme étant réussi s'il est :

- Destiné à un interlocuteur.
- Et s'il y a une intercompréhension entre le locuteur de l'énoncé et son interlocuteur, c'est-à-dire, s'il y a concordance entre ce qui est dit et ce qui est fait.

Exemple : dire : « je te promets que je lui rendrai visite », le verbe performatif ici : c'est promettre et l'action à accomplir c'est : la visite.

Donc Austin n'exclue pas la conception descriptiviste du langage, mais refuse l'idée qu'elle serait l'unique et l'essentielle à taxer le langage. Il effectuait une différence entre elle, et la conception performative selon les exigences, c'est à dire, là où il y a description, et là où il y a accomplissement d'actions.

Il est à noter qu'Austin a travaillé sur des énoncés déclaratifs, et affirmatifs, dont les verbes sont conjugués au présent de l'indicatif, à la première personne du singulier, dans la voix active, non descriptifs, mais performatifs. Ainsi ce qui a constitué une difficulté chez lui, c'est que, une fois ces verbes performatifs se changent en personne ou en temps, ils ne servent plus à accomplir telle ou telle action, mais plutôt à décrire un état de choses. L'autre difficulté rencontrée réside dans l'identification et la répartition d'une liste de ces verbes performatifs.

De plus, Austin a distingué deux types de performatifs, les uns sont des performatifs explicites (*je t'appellerai ultérieurement*), et les performatifs implicites, là où il n'y a pas de verbe performatif explicite (*je lui ai dit que le séminaire se tiendra la semaine prochaine*), donc, il a déduit que les constatifs sont des actes de langage implicites, car ils peuvent dans certains cas accomplir des actions.

De ce fait, le philosophe achève sa théorie par le fait que performatifs et constatifs peuvent s'entremêler, où les performatifs peuvent représenter un cas particulier des constatifs, et les constatifs peuvent représenter un type particulier de performatifs.

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

N'ayant pas atteint des résultats satisfaisants et complets, Austin renonce finalement à cette classification des performatifs et constatifs, mais aussi à l'idée qu'il faut établir un répertoire des performatifs explicites, et il s'est dirigé vers l'élaboration d'une nouvelle catégorisation des actes de langage en trois activités complémentaires, qui s'articulent autour de « l'acte accompli derrière **ledit**».

1.1 Les actes : locutoire, illocutoire, perlocutoire

1.1.1 L'acte locutoire

L'acte locutoire s'articule autour de l'interrogation (*que dit-il ?*) : cet acte se décompose lui-même en trois autres actes, l'acte phonétique qui est une production d'une suite de sons, l'acte phatique qui est une suite de mots appartenant à un lexique (grammaire), et l'acte rhétorique qui est le sens et la référence qui déterminent la signification.

L'acte locutoire repose sur la production d'un énoncé linguistiquement correct, en d'autres termes, il doit se soumettre aux normes morpho-syntaxiques et à la convenance sémantique. A titre d'exemple, si un locuteur arabe s'adresse à un interlocuteur européen qui ne comprend pas la langue arabe, ici l'acte locutoire constituera un acte d'échec.

1.1.2 L'acte illocutoire

L'acte illocutoire s'articule autour de l'interrogation (*que fait-il ?*) que l'on accomplit à travers la production d'un énoncé, auquel est attaché conventionnellement une certaine force (déclarer, promettre, s'engager ...). Il se trouve dans la force communicationnelle, véhiculée par un énoncé, de ce fait, l'acte illocutoire pourrait être intégré à la performativité de l'énoncé, Austin avait compté environ un millier de verbes performatifs en anglais qui expriment une illocution, pour Searle : « La production formelle soumise à certaines conditions est l'acte locutoire, tandis que l'acte illocutoire est l'unité minimale de la communication linguistique ». ⁵³

Le fondateur de cette théorie *des actes de langage* scinde les actes illocutoires en cinq grandes catégories : les veridictifs, les exercitifs, les promissifs, les comportatifs et les expositifs.

⁵³ SEARLE, John Rogers, 1971, *The Philosophy Of Language*, p.39, Oxford University Press.

1.1.3 L'acte perlocutoire

L'acte perlocutoire s'articule autour de l'interrogation (*pourquoi faire ?*) : cet acte se situe au-delà du cadre linguistique, que l'on accomplit par la production d'un énoncé qui entraîne des effets (perturbations, changements) sur l'interlocuteur dans la situation de la communication, et qui se produisent suite aux conséquences de ce que l'on dit, ces effets sont un moyen qui nous permet de vérifier la réalisation, ou la non-réalisation d'un acte.

2 'L'intention illocutoire' et 'le principe d'exprimabilité'

« L'intention illocutoire » et « le principe d'exprimabilité » sont deux principes ajoutés par Searle à la théorie des actes de langage, après la mort de J.L Austin. Ces principes ont fortifié encore la théorie austinienne, en lui ouvrant de nouveaux champs de réflexion, « l'intention illocutoire » et « le principe d'exprimabilité » selon lequel tous ce que nous avons attention de le dire, pourrait être dit :

« [...] le locuteur pourrait toujours exprimer ce qu'il veut dire et être compris par l'auditeur, si ce dernier maîtrise les règles sémantiques de la langue. Il y a toujours coïncidence entre la signification de la phrase et ce que veut dire le locuteur sans faire appel à l'inférence [l'implication]. »⁵⁴

Les locuteurs et leurs interlocuteurs dépendent d'un principe très important qui est le principe de coopération pour pouvoir interagir entre eux en communication, auquel sont liés quatre autres principes de conversation, mis en place par Grice (1975) : *quantité*, *qualité*, *pertinence* et *modalité*, si ces normes sont respectées, la communication serait explicite, alors que, si elles sont transgressées, la communication est implicite, et dans ce cas, la notion d'*intention illocutoire* occupe une fonction primordiale. Donc, à la suite de l'émergence de ces notions, Searle établit une nouvelle classification des actes de langage, les premiers sont directs, où le locuteur énonce une phrase par laquelle il vise littéralement ce qu'il dit, et les derniers sont indirects où :

« [...] le locuteur communique à l'auditeur davantage qu'il ne dit effectivement en prenant appui sur l'information d'arrière-plan, à la fois linguistique et non linguistique, qu'ils ont en commun, ainsi que sur les capacités générales de rationalité et d'inférence de l'auditeur »⁵⁵

⁵⁴ Searle John Rogers. (1972). Les actes de langage, P. 20. Essai de philosophie linguistique. Hermann.

⁵⁵ Searle John Rogers. (1982). Sens et expression, P. 73 : Etudes de théorie des actes de langage. Paris : Editions de Minuit.

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

2.1 Le principe d'intention illocutoire

Lorsque Searle a intégré la notion d'*intention illocutoire* dans la théorie austinienne, il a mis l'accent beaucoup plus sur la conception de *la convention*, c'est-à-dire, qu'un acte de langage ne peut être conçu en tant que tel, sauf s'il est soumis à une convention ou un ensemble de normes constitutives comme : la norme du contenu propositionnel, la norme préliminaire (la volonté et la prédisposition de la communication et l'engagement dans le discours et puis la prise de la parole), et la norme de sincérité (dire la vérité). En effet, ce principe est nécessaire, en ce qu'il inscrit dans la théorie des actes de langage deux notions essentielles qui sont *l'intention* et *la convention*.

D'ailleurs, le locuteur qui s'adresse à son interlocuteur possède une intention de lui transmettre quelque contenu, et il le lui transmet grâce à la signification attachée conventionnellement aux expressions linguistiques, qu'il énonce pour ce fait.

Si ces normes citées ci-dessus sont respectées, rien ne pose problème et la communication est explicite. Mais le problème est posé lorsque ces normes sont enfreintes. Ce dernier cas est appelé par Grice *l'implication conversationnelle* et qui est similaire à l'idée posée par Searle dans les actes indirects de langage, qui le justifie comme suit :

« Par quel type de convention, un énoncé réalisant un acte secondaire ? A2 peut-il être proféré dans l'intention de communiquer un acte primaire. A1 différent d'A2. La question porte aussi bien sur les conventions linguistiques ou non-linguistiques des mécanismes associant A2 A1 »⁵⁶

2.2 Le principe d'exprimabilité

Quant au *principe d'exprimabilité*, la théorie des actes de langage grâce à ce principe, reconnaît que l'interprétation se fait exclusivement d'une manière conventionnelle. Cela signifie que l'énoncé performatif interrompt la relation entre l'intention du locuteur et la signification qu'il peut avoir. En d'autres termes, l'acte accompli avec les mots n'est pas défini par l'intention du locuteur mais par des conventions sociales et linguistiques. En s'appuyant sur ces termes, Searle a réparti les actes de langage en cinq grandes classes, les assertifs, les directifs, les promissifs, les expressifs et les déclaratifs.

Le locuteur emploie un énoncé *assertif*, puisqu'il lui permet de donner une représentation de la réalité, et de faire une description d'un état de choses. Il emploie un

⁵⁶Searle John Rogers. (1982). Sens et expression, P. 85 : Etudes de théorie des actes de langage. Paris : Editions de Minuit.

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

énoncé *directif*, car il lui permet d'inciter un allocataire à accomplir une action. Le locuteur s'engage à travers un énoncé *promissif* pour accomplir une action future. Et il fait part d'un état mental quand il accomplit un acte de langage *expressif*. Enfin, le locuteur emploie l'énoncé *déclaratif* puisqu'il lui permet de constituer une réalité à travers la phrase qu'il énonce, en supposant nécessairement une fondation extralinguistique.

3 Performativité littéraire, et pragmatique textuelle

Austin avait exclu explicitement la littérature de sa théorie des actes de langage, et il confirme que sa théorie ne s'applique qu'à des mots dits avec sérieux, un énoncé performatif direct exige (Je, Ici, Maintenant), et implique qu'il soit situé dans divers environnements sociaux, comme *décréter une décision, dans une réunion ministérielle*. Il dit à ce propos : « je ne dois pas être en train de plaisanter, par exemple, ou d'écrire un poème »⁵⁷. Il ajoute :

« Une énonciation performative sera creuse ou vide d'une façon particulière si, par exemple, elle est formulée par un acteur sur la scène, ou introduite dans un poème, ou émise dans un soliloque. Mais cela s'applique de façon analogue à quelque énonciation que ce soit : il s'agit d'un revirement (sea-change), dû à des circonstances spéciales. Il est clair qu'en de telles circonstances, le langage n'est pas employé sérieusement, et ce de manière particulière, mais qu'il s'agit d'un usage parasitaire par rapport à l'usage normal — parasitisme dont l'étude relève du domaine des étiolements du langage. Tout cela nous l'excluons donc de notre étude. Nos énonciations performatives, heureuses ou non, doivent être entendues comme prononcées dans des circonstances ordinaires. »⁵⁸.

D'autres théoriciens de la littérature s'opposent à Austin, et confirment que la littérature fait part de la performativité du langage, et montrent pleinement son fonctionnement, ils considèrent que la conception du performatif est la nature autoréflexive du langage, en excluant son contexte d'usage, ce qui signifie que l'énonciation dépend d'elle-même en se considérant comme la réalité ou les faits dont elle se réfère. A titre d'exemple, dire : *je déclare*, en prononçant cette expression, j'accomplis l'acte de *la déclaration* à laquelle je fais référence.

La question qui devrait se poser est : l'acte performatif peut-il constituer un acte autoréflexif, ou faut-il encore qu'il soit lié à un univers social ?

⁵⁷ Austin, John. (1970). Quand dire, c'est faire. P, 44. Paris : Editions de Seuil.

⁵⁸ Ibid. P, 44.

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

L'exemple « je déclare » cité au-dessus, nous indique que le même terme implique donc des notions différentes par rapport à l'aspect capital du langage. Donc la littérature aurait une fonction performative.

La vérification de la réussite ou de l'échec d'une énonciation littéraire se fait à travers l'effet qu'elle suscite chez le lecteur, ces deux critères essentiels du performatif seront supplantés par le fonctionnement heureux ou malheureux, propre à la performativité littéraire, nous pouvons expliquer cela à travers un extrait du *Fils du pauvre* :

« Mon père, en effet, avait beaucoup de soucis pour faire vivre sa famille. Je n'outrepasse pas la vérité en disant que la seule utilité visible de ma scolarisation était mon absence prolongée de la maison qui réduisait la quantité de figues et de couscous que je mangeais. Je me souviens bien, à ce propos, des plaintes de ma mère pendant les grandes vacances et de son impatience à voir la fin des longs congés »⁵⁹.

Ici, le lecteur ne demande pas à se renseigner sur la véracité ou la fausseté de cette énonciation, mais qu'est-ce qu'elle fait, et quel acte, elle accomplit, s'il est heureux ou malheureux ? Et qu'est-ce qu'elle forme avec le reste de l'œuvre, si elle fonctionne de façon proportionnée avec les autres énonciations contenues dans l'œuvre ?

Donc, l'énoncé performatif littéraire nous permet de rendre compte de son fonctionnement heureux ou malheureux, qui a une relation avec les conventions des genres, qui structurent l'énonciation et lui confèrent une forme particulière, comme par exemple, les conventions du roman. En réalité, c'est ce fonctionnement qui permet la vérification de la réussite ou de l'échec de l'énonciation littéraire, il faut aussi tenir compte des conditions de la réception de l'œuvre littéraire, c'est-à-dire, si elle est reçue favorablement et acceptée avec succès. L'esthétique de la réception entre en jeu donc.

3.1 La littérature peut-elle être un acte de langage performatif ?

Selon Dominique Maingueneau, quand il s'agit de littérature, nous avons affaire à des macro-actes de langage qui ont une valeur illocutoire globale, générée par des séquences longues d'actes de langage, puisque, toujours selon lui, les actes de langage élémentaires ne concernent que des énoncés isolés, contenant des verbes performatifs, tel que *prédire* ou *promettre*, et il précise que c'est la conception des *genres de discours* citée ci-dessus, qui permet à un destinataire de comprendre et d'avoir une interprétation correcte.

⁵⁹ Le fils du pauvre, P, 79.

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

La littérature n'est pas considérée seulement comme acte de langage constatif, qui a pour fonction de faire des descriptions sur un état de choses, comme nous l'avons constaté plus haut. En effet, elle peut servir d'outil pour accomplir des actes autant qu'elle les dit. Suivant cette voie, l'énonciation littéraire contribue fondamentalement à l'existence de l'intrigue, les événements, les idées, les personnages etc. Donc, le langage littéraire crée des mondes. Ainsi cette puissance permet de concevoir la littérature comme acte de langage ayant une performativité complète.

3.2 *Le fils du pauvre* et sa performativité

La littérature algérienne d'expression française, l'œuvre feraounienne en l'occurrence, sont de bons exemples sur lesquels nous pouvons déceler une certaine performativité, puisqu'elles témoignent d'une période très difficile de colonisation, et ce qu'il l'a accompagnée d'atrocités et de misère.

D'ailleurs, ce témoignage est considéré comme un acte de langage dans lequel les auteurs accomplissent les trois actes : l'acte locutoire constitue la narration de la période coloniale, l'acte illocutoire constitue l'intention de témoigner, et l'acte perlocutoire constitue l'objectif recherché qui est le rejet de la colonisation et ses atrocités.

Ce témoignage qui se situe dans l'acte de la narration marque réellement cette époque de colonisation et évoque toutes ses spécificités. D'ailleurs, la publication de cette œuvre « *Le fils du pauvre* » constitue un double acte de langage *assertif et déclaratif*, qui représente la réalité vécue à l'ombre de l'occupation, ainsi qu'un acte de langage *promissif* à travers lequel l'écrivain s'engage pour accomplir une action future, qui est la défense des droits de l'algérien et les corrections des falsifications diffusées sur lui dans l'inconscient colonial. Cela signifie que le discours romanesque est à la fois un dire et un faire, en abordant les thèmes qui sont en quelques sortes les conséquences directes de la colonisation, les écrivains ne se sont pas contentés seulement de raconter des expériences et des événements, mais de garder la mémoire toujours vive.

Enfin, la littérature peut constituer un acte de langage performatif particulier, loin des affirmations sur les états des choses. Ipso facto l'interrogation qui s'est posée chez les théoriciens de la littérature, c'est ce qu'elle fait au-delà de ce qu'elle dit, et quel acte elle accomplit chez le lecteur, et si elle l'accomplit avec réussite ou échec, et plus précisément son

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

fonctionnement, s'il est heureux ou malheureux. En ce sens, la performativité littéraire a trouvé une voie, par rapport à celle du langage ordinaire qui exigeait des conditions d'adresse particulières, comme la présence réelle, et l'interaction entre le locuteur et son interlocuteur (principe de coopération), et ainsi de suite. C'est pourquoi le fondateur de la pragmatique, telle qu'elle mise au goût du jour dans *Quand dire c'est faire* avait excepté sa théorie à la littérature. Tardivement après l'approfondissement des études pragmatiques et les travaux prolongés sur cette théorie, l'existence de la performativité de l'énonciation littéraire s'est confirmée, ainsi que son utilité à l'intérieur des sociétés.

4 La situation de communication dans le roman

4.1 La communication littéraire

Nous nous appuyons sur les réflexions de Paul Ricœur à propos de la communication littéraire pour étudier la situation de communication dans l'œuvre feraounienne. En effet, c'est ce théoricien qui est le premier à avoir attribué cette place à la communication dans le domaine littéraire, et grâce à lui que la littérature a désormais été considérée comme une forme particulière de communication.

Ce modèle de communication littéraire proposé par Ricœur est basé sur trois composantes qui sont : l'auteur, l'œuvre et le lecteur ; elle se distingue par la particularité qu'elle est indirecte en comparaison avec la communication non littéraire.

Avant Ricœur, les théoriciens insistaient sur l'une de ces trois composantes, parfois sur l'auteur, parfois sur l'œuvre, parfois sur le lecteur. Au cours du XIX^e siècle, l'accent était mis beaucoup plus sur l'auteur, en ce sens que les philologues relient principalement le sens du texte à l'intention de l'écrivain. Dans cette optique les interprétations que peuvent avoir les lecteurs sont exclues, donc pour eux, le texte possède un seul sens, plus précisément celui de l'auteur.

Contrairement aux philologues, les formalistes russes et les structuralistes insistent cette fois-ci sur le texte uniquement, considéré comme une composition renfermée sur elle-même, et à ces derniers s'opposent les théoriciens de la réception tels que Hans Robert Jauss ou Ingarden, qui considèrent que le lecteur a aussi une fonction majeure par rapport à l'œuvre ou à l'auteur, en justifiant cela par la contribution du lecteur dans la figuration et la configuration des œuvres littéraires. Plus précisément, selon le représentant majeur de l'École

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

de constance, Hans Robert Jauss en l'occurrence, c'est du côté du lecteur que réside la valeur esthétique d'une œuvre. En effet en mettant au goût du jour la notion d'horizon d'attente, la théorie de la réception postule que l'œuvre s'écarte de l'horizon d'attente du lecteur, plus elle a de valeur. Sinon elle se rapproche de l'art culinaire, c'est dire des recettes déjà consommées, qui n'ont plus de saveur, ni de goût :

« La façon dont une œuvre littéraire, au moment où elle apparaît, répond à l'attente de son premier public, la dépasse, la déçoit ou la contredit, fournit évidemment un critère pour le jugement de sa valeur esthétique. L'écart entre l'horizon d'attente de l'œuvre, entre ce que l'expérience esthétique antérieure offre de familier et le « changement d'horizon » (Horizontwandel) requis par l'accueil de la nouvelle œuvre, détermine, pour l'esthétique de la réception, le caractère proprement artistique d'une œuvre littéraire : lorsque cette distance diminue et que la conscience réceptrice n'est plus contrainte à se réorienter vers l'horizon d'une expérience encore inconnue et que la conscience réceptrice n'est plus restreinte à se réorienter vers l'horizon d'une expérience, l'œuvre se rapproche de l'art « culinaire », du simple divertissement... »⁶⁰

Une nouvelle conception s'est constituée avec la publication des travaux de Ricœur, tel que : *Le modèle des trois mimésis « préfiguration, configuration et refiguration »*, qui propose de rassembler et de lier les trois notions (écrivain, œuvre, lecteur), qui représentent, d'un point de vue logique, une forme distinctive de communication, où l'écrivain commence par une compréhension préalable de l'univers de l'intrigue et à configurer son œuvre, et puis vient le rôle du lecteur pour la refigurer.

En fait, Ricœur considère le texte littéraire comme « un discours fixé par l'écriture »⁶¹, selon lui, le discours comme un fait est l'inverse du langage vu comme système, et il précise que le langage a un public, un univers, un thème et un référent, mais uniquement lorsqu'il s'inscrit à l'intérieur du discours : « Parler, c'est l'acte pour lequel le locuteur surmonte la clôture de l'univers des signes, dans l'intention de dire quelque chose sur quelque chose à quelqu'un ; parler est l'acte par lequel le langage se dépasse comme signe vers sa référence et vers son vis-à-vis »⁶².

Ce qui est transmis dans le cas de la littérature, c'est ce que véhicule le texte et le met en évidence et sa coïncidence avec ce que veut le lecteur, Ricœur relie cette transmissibilité des œuvres littéraires à leurs références, compte tenu que l'univers du texte ne trouve une voie d'existence que s'il est mis à jour par un lecteur « toute référence est co-référence, référence

⁶⁰ JAUSS, Hans Robert. 1978. *Pour une esthétique de la réception*. Editions Gallimard, Paris. pp. 53-54.

⁶¹ Ricœur, Paul, 1986, *Du Texte à l'action, Essais d'herméneutique II*, Paris, Seuil.

⁶² Ricœur, Paul, 1969, « Herméneutique et structuralisme », in Ricœur, Paul, *Le Conflit des interprétations. Essais d'herméneutique*, Paris, Seuil, p. 31-97. Cité dans : Ioana Vultur, *La littérature comme forme de communication*, Dans *Hermès, La Revue* 2014/3 (n° 70), pages 140 à 143.

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

dialogique ou dialogale »⁶³, c'est ce point de rencontre (texte confronté au lecteur) qui donne existence au texte. Donc, la référence est créée à nouveau, à la faveur de la lecture qui indique la voie de la configuration à la refiguration.

Pour plus de compréhension sur ce que Ricœur voulait dire par « aptitude à communiquer et capacité de référence doivent être posées simultanément »⁶⁴, il nous faut réfléchir à la situation de communication qui se fait quotidiennement, quand quelqu'un s'adresse à quelqu'un d'autre, c'est dans l'intention de lui transmettre telle chose sur telle autre chose, c'est de partager avec lui un état de choses. C'est ainsi que les œuvres littéraires comme moyen de communication, nous informent sur quelques choses à travers le langage.

D'ailleurs, le phénomène de la lecture est le point qui marque la fin de la communication littéraire, la compréhension de l'univers de l'œuvre ne se fait que si le lecteur le compare avec son univers réel.

4.2 Particularité du discours littéraire

À l'inverse de ce que soutient Jakobson dans « *linguistique et poétique* », lorsqu'il a proposé de considérer la communication verbale comme transmission d'information, et de la décomposer en six axes (destinateur-destinataire-code-contexte- message-contact), auxquels s'appliquent six fonctions (émotive, conative, poétique, référentielle, métalinguistique, phatique), Ricœur avait avancé que ce qui s'applique sur la communication verbale, s'applique de même sur la communication littéraire.

Pour Ricœur, la communication littéraire ne s'inscrit pas dans la même perspective que la communication verbale de Jakobson, puisqu'elle est indirecte, et elle ne se réduit pas à une simple transmission d'information, où un auteur transmet un message à un lecteur directement, mais, il lui transmet quelque chose de façon indirecte, ainsi, une œuvre littéraire n'est pas un simple message destiné à quelqu'un précisément dans un temps et un lieu bien déterminés, mais elle est destinée à un public très large, qui peut se retrouver dans divers lieux et différentes époques.

La communication littéraire se distingue aussi par le fait qu'elle est écrite par rapport à celle orale, le texte n'est plus attaché à son créateur, puisque celui-là est absent devant le récepteur qu'est le lecteur, et ce dernier ne peut l'interroger pour savoir le sens de l'œuvre de

⁶³ Ricœur, 1983, Paul, Temps et récit I, Paris, Seuil.

⁶⁴P. Ricœur, Temps et récit I, Ibid, p. 148.

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

façon directe. De plus, l'œuvre littéraire est confrontée à un public de lecteurs plus large, comme il est déjà mentionné ci-dessus, c'est pourquoi une décontextualisation et une recontextualisation du sens semblent nécessaires selon les différents contextes culturels et sociohistoriques des lecteurs.

Enfin, la communication littéraire est indirecte, écrite, son émetteur absent, ne possède pas de récepteur précis, transcende l'espace et le temps, son sens pour être compréhensible est soumis aux divers contextes dans lesquels se trouvent les lecteurs, elle n'est pas un simple message, mais une œuvre toute entière qui porte à l'intérieur d'elle un monde comparable et identifiable à celui du lecteur. Et ce sont bel et bien ces conditions qui caractérisent la communication littéraire et contribuent en quelques sortes à sa spécificité, en comparaison avec la communication verbale ordinaire.

4.3 Qui parle à qui dans *Le fils du pauvre*, quand, comment, et pourquoi

La situation de communication dans *Le fils du pauvre* se reconnaît en recherchant le contexte dans lequel était composée cette œuvre littéraire, et les objectifs pour lesquels était écrite et publiée. Bien évidemment, Mouloud Feraoun à travers son roman autobiographique s'adressait à un public étranger, métropolitain en l'occurrence pour lui faire part qui des causes de la misère et de la paupérisation des Algériens, à savoir la colonisation. En effet, l'œuvre feraounienne s'adresse dans un premier temps à ce lecteur métropolitain, qui porte dans son imaginaire des images et des stéréotypes péjoratifs et dévalorisants sur l'autochtone et tout ce qui a relation avec son monde, en choisissant l'écrit qui représente un moyen beaucoup plus efficace dans lequel l'écrivain adopte une stratégie discursive composée essentiellement de l'implicite et des non-dits, qu'aucun travail littéraire n'en écarte en vue de son rôle trop important, ainsi que l'explique Maingueneau :

« Toute œuvre qui figure au corpus de la Littérature pousse son lecteur à traquer l'implicite. Il y a même des œuvres qui se donnent comme « allégoriques », « symbolique », « métaphoriques » ..., c'est-à-dire qui indiquent nettement au lecteur qu'il faut traquer l'implicite »⁶⁵

Selon le même auteur : « La littérature rencontre l'implicite à deux niveaux : dans la représentation des paroles des personnages (que ce soit au théâtre ou dans la narration), mais aussi dans la communication qui s'établit entre l'œuvre et son destinataire »⁶⁶.

⁶⁵Dominique Maingueneau, 2005, Pragmatique pour le discours littéraire, p78, ARMAND COLIN.

⁶⁶Ibid, P, 90.

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

Le fils du pauvre est une œuvre taxée d'ethnographique, avec tout ce que cela suppose, notamment la complaisance à l'égard du colonisateur : décrire sa société pour l'Autre dans un but exotique. Cependant l'écriture feraounienne axée sur la description accomplit un acte de langage second : en plus de sa fonction référentielle stricto sensu, cette unité de discours qui prédomine dans le texte de Feraoun a une fonction implicite de contestation. En d'autres termes, si Feraoun avait décrit avec sincérité la société de sa région, en focalisant bien sur la misère des siens, c'est qu'il a voulu pointer du doigt, fût-ce de biais, le premier responsable ayant occasionné cette misère, en l'occurrence le colonisateur français. Autrement dit la perspective contestataire de Feraoun se résume dans ce qui suit ci-après : Si nous sommes paupérisés c'est à cause de la colonisation qui avait failli à sa double mission prétendument civilisatrice et salvatrice.

Ainsi l'implicite dans l'œuvre feraounienne dit autant mieux que ce qui est directement et explicitement dit, bien que le contexte socio-historique particulier empêchât ces écrivains de dénoncer et de rejeter intégralement la colonisation de façon directe. Or, cela les aurait entraînés dans tant de soucis, tel que l'interdiction de la publication de leurs productions littéraires « censure », ou encore pire comme les poursuites judiciaires.

En fait, l'implicite se détecte entre les lignes, et il se trouve que ça soit en narration ou en description, dans les paroles des personnages ou celles du narrateur, il vise les réalités cachées dans le texte, dans le cas du *fils du pauvre*, l'implicite n'en échappe d'aucun endroit, le lecteur qui connaît le contexte de son émergence, peut le détecter facilement tout au long de la trame narrative.

En fin de compte, la situation de communication dans *Le fils du pauvre* est clairement saisissable, cette œuvre lorsqu'elle tombe entre les mains d'un lecteur métropolitain, elle ne le pousse pas à fournir un grand effort pour saisir qu'elle est adressée à lui, en lui offrant une image réelle sur le monde du colonisé, longtemps truquée dans la littérature coloniale.

5 Les objectifs de l'adresse des écrivains coloniaux aux métropolitains

Afin de convaincre les français et les européens qui s'abstiennent, à venir débarquer en Algérie, et bénéficier de tout ce qu'elle offre avec générosité, que ça soit à ses vrais propriétaires ou aux autres qui sont venus s'installer dans une finalité expansionniste, les colonialistes ont eu recours à la littérature, qui représentait une force souple qui s'introduit aux cervelles et change les points de vue, presque sans résistance. En effet, les littératures de

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

voyage et d'exotisme par exemple, jouaient dans un premier temps un rôle important pour ce faire, bien que les manifestations du succès de cette suggestion n'avaient pas tardé à apparaître où des compagnes de colons de différentes nationalités européennes s'orchestraient, et des générations après d'autres générations sont venues effectivement s'approprier plus de terres mettant à leur connaissance que c'est une terre prise à jamais.

Pour bien illustrer cette tendance, nous revenons encore une fois à l'écrivain Louis Bertrand lorsqu'il s'exprimait à ce propos : « La véritable Afrique c'est nous les Latins, nous les civilisés... Mare nostrum : Qu'elle soit notre mer à tout jamais ! Défendons-la contre les Barbares, pour refaire l'unité de l'Empire »⁶⁷, en disant cela, il confirme à tous les européens que la terre africaine en général et algérienne en particulier, n'appartient pas seulement à ses autochtones arabo-berbères, mais à eux « les latins », et qu'il serait nécessaire que cette terre revienne à ses anciens propriétaires.

5.1 Le rôle du récit de voyage

La littérature de voyage est composée essentiellement de récits écrits par des écrivains, des militaires, d'artistes, des missionnaires, qui a comme objectif d'accrocher l'intention du lecteur métropolitain, et de susciter son intérêt pour découvrir un nouveau monde fascinant, et différent par rapport au sien.

Ces récits sont basés sur deux fonctions, l'une narrative, et l'autre descriptive, la première se focalise sur les aventures du voyage où l'auteur raconte les sensations et les impressions qu'il a éprouvées tout au long de son périple, bien que la deuxième se focalise sur les paysages époustouflants, ainsi que les traditions, les coutumes, et le mode de vie de l'autochtone algérien.

Le récit de voyage comporte plusieurs catégories, nous pouvons compter les mémoires personnels de ces auteurs, et leurs autobiographies. Comme ce récit peut se tourner autour du réel ou encore du fantastique, chose pour laquelle une difficulté de classement émerge en vue de la variation de ses textes.

5.2 Le tourisme au service de la colonisation

Les écrits sur le voyage, le tourisme, et les loisirs, se sont révélées aux autorités coloniales comme des activités à ne pas négliger, dans l'intention d'en faire un projet économique et idéologique réussi, qui rapporte tant de bénéfices potentiels à la France, d'une

⁶⁷Cité dans <https://www.librairie-pied-noir.com/content/6-algerianisme>, consulté à nouveau le 15.03.2023.

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

part, ils contribuent à l'organisation de compagnes d'immigrations de colons vers les pays colonisés, et une fois la population colonisatrice grandissante se déploie, l'intérêt de la France s'intensifie politiquement, économiquement, et idéologiquement. D'autre part, cela se représente comme un garant de la durabilité de la présence coloniale dans ces pays sur le long terme.

« Il est une autre source de richesse qui autorise, elle aussi, des espérances presque illimitées : le Tourisme... Tout ce qu'un pays doit offrir au tourisme pour attirer et retenir les étrangers, beauté et variété des sites, douceur incomparable du climat, charme et pittoresque des habitants, l'Algérie le possède. Mais il lui manque l'organisation touristique sans laquelle ses beautés naturelles resteront en partie inconnues»⁶⁸

Bien sûr, l'Algérie se considère comme un cas exceptionnel pour la plupart de ces écrits, puisqu'elle rassemble, à la fois, tous les atouts qu'un pays peut posséder, pour séduire les métropolitains à venir la coloniser, notamment pour son patrimoine culturel riche et varié (arabo-musulman et berbère), et ses paysages féériques très admirables et fort diversifiés. En réalité, l'Algérie est un continent au sens propre du terme ; elle réunit les quatre saisons en même temps, à titre d'exemple, le touriste étranger peut trouver en janvier, la neige hivernale au nord, les champs verdoyants printaniers au centre, et une température estivale au désert, ainsi que des villes construites sur les modèles oriental et occidental à la fois, donc l'écrivain colonialiste a de quoi convaincre le français et/ou l'européen pour venir se réjouir de ces merveilles :

« Il est incontestable que c'est à son caractère oriental, plus qu'à ses nouveautés européennes, qu'Alger doit d'être si visité par les touristes. Pour ceux-ci, en effet, la grande séduction de notre ville réside dans son héritage musulman, dans ce qu'elle a su conserver de l'ancien El-Djezaïr... En multipliant partout les échantillons mauresques, nous restituons à ce pays une partie de l'originalité qu'il avait perdue par notre faute, et nous le rendons plus intéressant aux yeux du touriste, fatigué du modernisme. Enfin, de la sorte, nous nous réhabiliterons devant la postérité, et nous ferons pardonner les méfaits que nous avons accomplis parmi tant de belles œuvres indigènes, sous prétexte de civilisation »⁶⁹.

Pour faciliter ce processus de tourisme, et faire bénéficier le plus grand nombre possible de gens, les dirigeants de la métropole ont légiféré plusieurs lois et conventions qui organisaient le mouvement touristique et le rendent plus lucratif, en proposant de réduire encore les durées et les coûts des transports, de, et à ces colonies :

« Nous voulons raccourcir tous les jours davantage les distances qui nous séparent de nos départements méditerranéens. Nous nous efforcerons d'étendre à cette plus grande

⁶⁸Algérie et Tourisme, Alger, Impr. Baconnier, s. d. [1930 d'après le texte], p. 66.

⁶⁹H. Klein, « Pour la survivance d'El-Djezaïr », La Dépêche algérienne, 7 décembre 1903, cité in N. Oulebsir, Les usages du patrimoine. Monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930), p. 247, 2004, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

France les avantages que nous voulons conquérir pour la Mère-Patrie : paquebots, chemins de fer, protections des sites, des industries locales, gibiers sauvages, et tout ce qui apparaît comme une richesse pittoresque de beauté et de pensée, tout ce qui se révèle digne d'être mis en relief »⁷⁰

Les autorités politiques coloniales espéraient gros dans ce projet touristique, en dehors des raisons économiques, s'ajoutent deux autres qui peuvent être catégorisées dans le plan idéologique, où ils souhaitent fondre le colonisateur et le colonisé ensemble, ce qui constitue un programme assimilationniste qui n'exige pas d'efforts supplémentaires, de planifications, d'études et bien sûr de financement, et ensuite, ils attendent que le voyageur qui explore et adore l'Algérie se transforme ultérieurement en un colon, Jean Melia s'exprime à ce propos, un peu de temps après, dans un livre de propagande :

« Il faut, en effet, que chaque jeune Français connaisse l'œuvre admirable de ses pères, qu'il apprenne que, partout où flotte le drapeau de sa patrie, il est comme dans sa propre et très chère famille, afin que dans la contemplation de tant de merveilles déjà réalisées, il ait la fierté justifiée de son pays, il ait, lui aussi, comme ses ancêtres, l'exaltation des grands travaux à entreprendre, du renom de sa race à propager partout... Ainsi, sur ces bords nord-africains, le tourisme s'élève à la noble hauteur d'une entreprise nationale et patriotique »⁷¹.

5.3 L'écriture coloniale comme une visée publicitaire

Il n'est pas aussi difficile d'illustrer l'apport du discours publicitaire et la place qu'il occupe au sein de la littérature coloniale, puisqu'il se distingue des autres discours avec évidence, en effet, nous pouvons nous demander quelle serait la finalité derrière la séduction des métropolitains par la description des paysages de l'Algérie et la narration des coutumes et des traditions de ses autochtones.

La littérature coloniale qu'elle soit ethnographique, touristique, exotique, ou de voyage etc, conçue comme étant publicitaire, jouait un rôle primordial pour exhorter les Français et les Européens à venir en masse s'installer en l'Algérie, pour garantir l'acte de la colonisation et protéger les intérêts de la métropole. Il est à noter que la majorité des visées publicitaires coloniales se concentraient sur deux côtés, l'un argumentatif et l'autre persuasif, qui influencent le métropolitain, ainsi que son attitude vis-à-vis de la colonisation.

Le discours publicitaire et littéraire est un système destiné à provoquer une réaction chez le lecteur métropolitain, dans son apparence, il évoque les richesses en sources et la biodiversité de la nature, mais le sous-entendu que recèle ces descriptions vise à influencer et

⁷⁰ Algérie et Tourisme, Alger, Impr. Baconnier, s. d. [1930 d'après le texte], p. 54.

⁷¹ J. Méliá, « Les multiples visages de l'Algérie ou l'Algérie, Terre du tourisme par excellence », extrait du volume Laghouat ou les maisons entourées de jardins, Paris, Plon-Nourrit, s. d. p. 8-9.

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

manipuler les opinions publiques françaises, notamment celles, qui ne s'étaient pas encore positionnées, si c'est pour ou contre la colonisation ' venez nous rejoindre dans ce magnifique département'.

Arnaud de Baynast et Jacques Lendrevie confirment que : « la véritable nature de la publicité est la séduction [...] »⁷², comme c'était le cas du discours publicitaire dans la littérature coloniale, qui offre aux lecteurs métropolitains une réflexion bien fondée sur la colonisation et les bienfaits tirés sur le niveau individuel comme sur le niveau étatique.

La publicité elle-même comme discours possède des caractéristiques similaires à celles de la littérature, comme l'ornementation et l'embellissement de son langage convainquant et persuasif, étant donné que son objectif premier est d'agir sur les avis des masses publiques et les modifier à adopter une attitude positive envers ce qu'elle fait son apogée.

Finalement, les écrivains coloniaux ne se sont adressés à leurs compatriotes métropolitains que dans une finalité qui se situe directement au service de la cause colonialiste. D'ailleurs, la littérature qu'elle soit exotique, touristique, de voyage, ou ethnographique, avait un rôle quasi décisif dans l'initiation à l'élargissement du processus de la colonisation, à travers la séduction et l'encouragement des européens, pour venir coloniser une contrée nouvelle, vierge et féérique.

6 L'objectif de l'adresse de Mouloud Feraoun aux métropolitains

Ils se sont trompés ceux qui reprochent à Feraoun l'inscription de son écriture dans la même optique ethnographique dans laquelle s'inscrit la littérature coloniale, notamment ses compatriotes algériens de la période actuelle, les accusations venues de certains spécialistes de la littérature, chacun selon ses raisons et ses analyses, et les études sur lesquelles est nourrie sa recherche, ne cessent d'accroître leurs accusations, malgré le changement des époques et des critiques, comme le confirme l'écrivain Tahar Djaout dans un article intitulé « *Présence de Feraoun* » paru en 1992 :

« L'œuvre de Mouloud Feraoun a toujours eu ses détracteurs, mais aussi des défenseurs convaincus. (...) Paradoxalement, les reproches adressés à Feraoun de son vivant et dès le début de sa carrière, sont les mêmes que certains exhibent aujourd'hui encore, comme si les outils de la critique n'avaient pas évolué depuis et comme si le

⁷²A. DE BAYNAST & J. LENDREVIE, 2004. « De la publicité à la communication intégrée, théorie et pratique de la communication », Dalloz, Paris, 6e éd.

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

contexte sociopolitique et culturel de l'Algérie était demeuré immuable. Le plus tenace des griefs s'attache au cachet trop régionaliste que d'aucuns décèlent dans l'œuvre »⁷³.

C'est vrai que Feraoun s'est adressé aux lecteurs métropolitains mais pas dans les mêmes objectifs, en comparaison avec ses contemporains les écrivains coloniaux. En mettant la lumière la culture de sa région natale dans ses textes, il n'offre aucune indication d'exotisme à être décelée, d'ailleurs, nous pouvons prouver que Feraoun ne décrit aucune coutume comme une scène pittoresque, diffusée à grande échelle, comme c'était le cas dans la littérature coloniale, et offerte à ses lecteurs, à l'inverse de cette dernière, l'écriture feraounienne banalise en quelques sortes tout ce qui a relation avec la culture kabyle, cela est démontré dans l'incipit *du fils du pauvre* :

« Le touriste qui ose pénétrer au cœur de la Kabylie admire par conviction ou par devoir, des sites qu'il trouve merveilleux, des paysages qui lui semblent pleins de poésie et éprouve toujours une indulgente sympathie pour les mœurs des habitants. On peut le croire sans difficultés, du moment qu'il retrouve n'importe où les mêmes merveilles, la même poésie et qu'il éprouve chaque fois la même sympathie. Il n'y a aucune raison qu'on ne voie pas en Kabylie ce qu'on voit également un peu partout. Mille pardons à tous les touristes. C'est parce que vous passez en touristes que vous découvrez toutes ces merveilles et cette poésie. Votre rêve se termine à votre retour chez vous et la banalité vous attend sur le seuil. Nous, Kabyles, nous comprenons qu'on loue notre pays. Nous aimons même qu'on nous cache sa vulgarité sous des qualificatifs flatteurs. Cependant nous imaginons très bien l'impression insignifiante que laisse sur le visiteur le plus complaisant la vue de nos pauvres villages. »⁷⁴

Parmi les moyens qui servent à banaliser les marques distinctives de la communauté kabyle chez Feraoun, contrairement à ce qui est mis en emphase dans la littérature ethnographique coloniale, nous pouvons citer l'ellipse descriptive, précisée par son trait métadiscursif dans le passage suivant, tiré dans la page 131 de « L'anniversaire » : « Il [Fouroulou] se maria exactement comme on se marie chez lui, ni mieux ni plus mal. Inutile de le raconter. Beaucoup connaissent cette cérémonie. Les autres ne perdent pas grand-chose à l'ignorer »⁷⁵

Pour bien juger une œuvre littéraire et lui attribuer une interprétation judicieuse, il faut la situer dans le contexte socio-historique et culturel dans lequel elle était produite. Ainsi sachant que l'œuvre feraounienne avait vu le jour à l'ombre de la domination coloniale, où l'espace de l'expression était beaucoup plus restreint, surtout pour des écrivains issus de la société arabo-berbère, par rapport à ceux, originairement français ou européens qui jouissaient d'une grande liberté. Que pouvait-il faire un écrivain qui a pris conscience après avoir subi

⁷³ Djaout, T. 1992. « N'oublions pas Feraoun ».Revue Tiddukkla, n°14.

⁷⁴ Le fils du pauvre, p. 14.

⁷⁵ FERAOUN Mouloud, 1990, L'Anniversaire, P. 131, Seuil, 1972 - Bouchène.

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

une assimilation depuis son enfance dans l'école française, qui représente un redoutable instrument assimilationniste des indigènes. De plus, quel choix avait-il pour s'exprimer ouvertement, là où il y avait une saturation colonialiste concernant la reprise des mêmes modèles et techniques d'écriture préétablis par la censure colonialiste.

La moindre des choses qu'un auteur peut en faire dans sa production littéraire, dans pareilles circonstances, est de dénoncer l'oppression coloniale de façon silencieuse, implicite et indirecte, à travers la concentration sur la misère et les souffrances que vit le peuple auquel il appartient. Par la suite, les interrogations qui se font sur les causes de ces tourment vont directement accuser le colonialisme, 'Si on vit dans cette précarité, c'est que vous les colonisateurs, qui êtes la cause directe'.

Si les écrivains de la littérature coloniale s'étaient adressés à leurs lecteurs métropolitains pour les convaincre et les séduire à venir s'installer en Algérie, tout en réduisant dans leurs œuvres l'autochtone à un homme primitif à l'état grégaire qui a besoin de la civilisation, et en diffusant une image erronée sur sa société, une image qui se considère comme un meurtre symbolique de algérien, Feraoun s'est adressé à ces mêmes lecteurs pour d'autres objectifs. Ipso facto son écriture ne se perçoit pas comme un discours publicitaire qui vise à influencer les métropolitains à venir coloniser son pays et s'appropriier sa terre, mais pour corriger cette image falsifiée et erronée, et réhabiliter l'autochtone en lui donnant une nomination, et mettant la lumière sur son vécu et son quotidien, et de ce fait, il attribue de la considération et de l'estime à la culture locale.

En somme, cette vision colonialiste avait influencé Feraoun, et en exploitant la marge de la liberté, il a pu fonder une nouvelle stratégie romanesque, qui a contribué à la construction d'une littérature algérienne unique et autonome, intimement ancrée dans son lieu de dire, en face de cette politique de l'effacement culturel, adoptée par le colonialisme.

7 Feraoun et la langue de son expression littéraire, imposée ou choisie ?

7.1 La conjoncture socio-historique de l'apprentissage du français

Les écrivains algériens qui se sont exprimés en français dans leurs productions littéraires, durant la période colonialiste, à l'instar de Feraoun, Dib, Mammeri, ils n'avaient pas d'autre choix que ce soit pour l'arabe ou le tamazight, étant donné que « [...] la langue arabe

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

a été presque entièrement éradiquée du système scolaire »⁷⁶, et supplantée par la langue française, considérée comme l'un des enjeux de l'assimilation et du déracinement de l'algérien. Dans ce sens l'écrivain Rachid Boudjedra précisait : « Pour moi, Algérien, je n'ai pas choisi le français. Il m'a choisi, ou plutôt il s'est imposé à moi à travers des siècles de sang et de larmes et à travers l'histoire douloureuse de la longue nuit coloniale. »⁷⁷

Mouloud Feraoun et la génération des écrivains des années cinquante se sont référés à l'usage du français, comme un moyen le plus proche et le plus accessible, pour s'exprimer sur leurs préoccupations et leurs aspirations, Mouloud Mammeri s'exprimait à ce propos :

« C'était à une mutation de statut qu'il fallait procéder, quand on écrivait dans les années cinquante, et on ne peut pas je crois, porter un jugement droit sur les œuvres qui ont paru alors, si l'on n'a pas en l'esprit tout le poids des préjugés qu'il fallait desceller. Il n'y a qu'à imaginer la réaction ... éberluée, ravie, suffoquée, rétive... de ceux qui nous lisaient alors avec les yeux de leurs habitudes : Hé quoi ! Ils rient, ils pleurent, ils aiment, ils hurlent et ils rêvent comme tout le monde... comme nous ! Ce n'était pas une surprise, c'était un scandale ! »⁷⁸

En conséquence, l'expression de ces écrivains dans la langue du colonisateur était destinée aux lecteurs métropolitains pour leur transmettre la réalité délibérément dérobée par la littérature propagandiste coloniale, comme nous l'avons montré ci-haut dans ce travail, et aussi, puisque dans la population autochtone de l'époque, la majorité écrasante des gens était analphabète, et illettrée, qui ne pouvait lire ou comprendre que ce soit l'arabe ou le français.

Les décideurs colonialistes ont décrété l'enseignement de la langue française aux autochtones dès le 05 Août 1875, signalant l'élaboration des écoles arabo-françaises, mais les musulmans avaient refusé d'apprendre la langue du colonisateur et sous son emprise, pour des raisons beaucoup plus religieuses, donc cette tentative avait rencontré l'échec jusqu'à l'an 1880, où la loi de Jules Ferry était mise en application, pour qu'enfin, ils acceptaient une instruction primaire gratuitement dans ces écoles qu'étaient propagées dans les grandes villes.

Tout lecteur qu'il soit spécialiste ou non, constate l'émergence assez tardive de la littérature algérienne d'expression française (ou ce que Jean Déjeux appelle « la littérature des algériens » par rapport à « la littérature des français en Algérie »⁷⁹), en comparaison avec la date de la conquête française assez lointaine, en effet, ce retard était dû à la politique

⁷⁶ ARNAUD J. 1986, La littérature maghrébine de langue française, p. 36, T.1, Ed. Publisud, France.

⁷⁷ Rachid Boudjedra, 1995, Lettres algériennes, p. 25, Grasset.

⁷⁸ Mammeri, 1987, M. Entretien avec Tahar Djaout, p. 20-21, Alger : Ed Laphomic.

⁷⁹ DEJEUX J. 1979, Littérature Algérienne contemporaine, p. 13, Paris, Ed. P.U.F (2^e éd).

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

coloniale, concernant le processus de l'enseignement des indigènes, et les circonstances de sa diffusion.

Genty Bussy⁸⁰, en 1832, qui a pris la mission civilisatrice au sérieux, et pense que « la propagation de l'instruction et de la langue française comme le moyen de faire des progrès à la domination dans le pays »⁸¹ et suggère « d'apprendre le français aux arabes »⁸².

Ainsi le manque de la maîtrise de la langue arabe authentique pour les algériens arabes ou la langue berbère pour les algériens berbères, qui sont toutes deux des langues maternelles parlées sur toute la superficie de l'Algérie, est dû à la politique coloniale qui les a écartées de l'enseignement dans les établissements scolaires, pour imposer sa propre langue, comme la seule et unique langue d'expression, bien qu'elle ait continué à être apprise dans les Zouias⁸³ et dans les mosquées de façon fugitive et en cachette, par crainte de subir la répression coloniale. Ce qui a entraîné un enseignement de peu de qualité.

D'ailleurs, la langue arabe se représentait comme l'un des constituants de l'identité de la nation algérienne qui ne doivent jamais être touchés ou changés, El-Amine Al-Amoudi qui était en 1934, le directeur du journal *El-Difaa* qui publie en français, estime dans une allocution lors d'une visite à Mostaganem que :

« La nation algérienne arabe et musulmane liée à la France depuis 104 ans, entre nous et eux un traité d'honneur et de dignité, Elle ne doit pas s'attaquer à notre Islam, à notre Arabe (la langue) et à notre Algérianité, car cette nation doit rester toujours arabe musulmane et algérienne »⁸⁴

En réalité, cet enseignement et malgré le manque des capacités, avait quand-même conservé la langue arabe de l'oubli et de l'effacement, sachant qu'en ce temps, elle ne s'élevait pas à un niveau avancé qui permettait de telle production littéraire, qu'elle soit romanesque ou poétique, et si quelques gens enfreignent la stricte tendance colonialiste, et écrivent en arabe, ils n'auront pas de chance pour l'édition ou la publication.

⁸⁰ Genty de Bussy : intendant civil d'Alger, en mars 1832.

⁸¹ TURIN Y. 1983, *Affrontements culturels dans l'Algérie coloniale, écoles-médecines, religion*, p. 40, Algérie, Ed. ENAL.

⁸² Ibid, p. 40.

⁸³ Pluriel de Zawya, qui est un établissement religieux, dans lequel s'enseigne les sciences du Coran, du Fikh, du Hadith et de la langue arabe.

⁸⁴ *Al-Chihab*, 14 juin 1934, volume 10, tome 7, P.374.

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

7.2 Les rapports entretenus entre les écrivains algériens et la langue française

La littérature algérienne d'expression française s'est épanouie grâce à la bonne maîtrise de la langue française, et à l'apparition simultanée d'un grand nombre de talents, due au long processus de la colonisation qui s'étend à plus de 130 ans.

Ce sont ces circonstances de colonisation aussi difficiles qui ont imposé aux écrivains algériens de se servir de la langue française comme langue d'expression. Ainsi vu l'état d'urgence dans lequel ils se trouvaient, les choses qu'ils avaient à dire ne pouvaient attendre encore, chacun selon son idéologie et sa prise de position.

Malek Haddad écrivait en 1961 dans *Les Zéros tournent en rond* : « Je suis moins séparé de ma patrie par la Méditerranée que par la langue française » « [...] Je suis en exil dans la langue française »⁸⁵.

A ce sujet Mouloud Mammeri s'exprime : « La langue française est, pour moi, non pas du tout la langue honnie d'un ennemi, mais un incomparable instrument de libération, de communion ensuite avec le reste du monde. Je considère qu'elle nous traduit infiniment plus qu'elle nous trahit »⁸⁶.

Pour Kateb Yacine, la langue française, bien qu'elle soit « la gueule du loup », est « un butin de guerre », et antérieurement en 1956, lors d'une interview publiée dans *Les Lettres Nouvelles*, il proclamait sa relation avec la langue française : « [...] l'étude et la pratique passionnée de la langue française ont déterminé mon destin d'écrivain »⁸⁷.

Et il ajoute : « J'écris en français parce que la France a envahi mon pays et qu'elle s'y est taillée une position de force telle qu'il fallait écrire en français pour survivre, mais en écrivant en français, j'ai mes racines arabes ou berbères qui sont encore vivantes. »⁸⁸

Pour Assia Djebar, la langue arabe et la langue française étaient en conflit chez elle : « [...] j'avais le sentiment qu'en moi il y avait une sorte de conflit entre les deux langues, entre le français et l'arabe »⁸⁹.

Lors d'un séminaire en ligne organisé par l'université Chadli Bendjedid d'El Tarf consacré aux écrivains martyrs de la Guerre de libération nationale, comme Mouloud Feraoun, intervient l'enseignante Yamina Benachour et précise que le recours à la langue

⁸⁵ Haddad, M. 1961, *Les Zéros tournent en rond*, suivi de *Ecoute et je t'appelle*, p. 19-23, Paris : Maspéro.

⁸⁶ Ibid, Mammeri, 1987, p. 21.

⁸⁷ Kateb, Y. Juillet-août 1956. Interview, in *Les lettres nouvelles*, Paris, p. 33.

⁸⁸ Lacheraf, M. (1976) *l'Algérie : notion et société*, p. 326, SNED Alger.

⁸⁹ Djebar, A. 1999 in Christiane Chaulet-Achour, *Noûn, Algériennes dans l'écriture*, p. 77, Biarritz : Séguier.

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

française par M. Feraoun « n'était pas un choix, mais une obligation et un excellent moyen de résistance et d'affirmation de soi »⁹⁰.

Il nous faut souligner que l'utilisation de la langue française par ces auteurs a créé un espace chaud pour des débats véhéments et des polémiques échangées par les partisans de la langue arabe en Algérie et au grand Maghreb. Jean Amrouche disait à ce propos que seule l'expression est partagée entre les écrivains algériens francophones et les français, sinon le langage varie⁹¹.

La colonisation française en Algérie et avec tous ce qu'elle a infligé aux algériens de répression, d'oppression et d'injustices a poussé ces écrivains à s'exprimer dans leurs productions littéraires avec des procédés stylistiques tels que : la métaphore, l'euphémisme, la litote ..., pour évoquer des thèmes variés, ce qui leur évitera la restriction coloniale reflétée dans la censure et les sanctions.

En fait, c'est la bonne maîtrise de la langue française qui permettait cela à ces écrivains, en adoptant un style et une forme, et en choisissant une voix d'expression, ils pouvaient dérober leur effervescence, dissimuler leurs oppositions face aux colonisateurs, et destiner des messages dans lesquels sont abordées les conjonctures socio-économiques et politiques que vivaient les algériens, et qui sont dotés de pesantes charges sémantiques au lectorat de la métropole. Ainsi Moustafa Lacheraf affirme qu' :

« Au lendemain de la deuxième guerre mondiale [...], c'est alors que va se passer un phénomène d'une certaine importance : l'apparition de romanciers algériens d'expression française. Ce sera le fait d'Algériens qui avaient été éveillés à un certain nombre de valeurs, moins à cause de l'enseignement français qu'ils avaient reçu que par les bouleversements inhérents à cette guerre, à la formation idéologique de quelques-uns, à la participation de quelques autres aux événements sanglants de mai 1945, comme Kateb Yacine, qui avait seize ans à l'époque des massacres de Sétif et qui en avait été le témoin. Cette littérature, bien qu'imparfaitement, va refléter pour la première fois, dans les lettres françaises, une réalité algérienne qu'aucun écrivain même Camus, n'avait eu le courage de traduire »⁹².

En guise de conclusion, les écrivains algériens qui ont vécu durant l'époque coloniale et qui avaient produit une littérature dont la langue d'expression était française, n'avaient pas de choix pour s'exprimer dans une autre langue, même si c'était l'arabe ou le kabyle, vu que le colonialisme, a imposé aux algériens le français comme la seule langue à être parlée et écrite, dans ce territoire colonisé, dans un projet de déracinement, d'acculturation et

⁹⁰ <https://www.aps.dz/culture/117867-l-usage-de-la-langue-francaise-par-mouloud-feraoun-un-moyen-de-resistance>, consulté le 20/03/2023.

⁹¹ DEJEUX J. 1973, Littérature maghrébine d'expression française, P. 23, Canada, Ed. Naaman.

⁹² Lacheraf, M. 1988. Ecrits didactiques sur la culture, l'histoire et la société. P.119. Alger : ENAP.

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

d'assimilation. Mais même avec la langue de ce dernier, ces écrivains ont su comment déjouer ses plans politiques et idéologiques et atteint avec réussite les objectifs qu'ils se sont définis.

8 Feraoun est-il le produit de l'école française ?

Lors du traitement de cet intitulé, nous allons nous pencher sur le rôle de l'école française dans le projet de l'assimilation coloniale des écoliers indigènes, et les résultats qu'elle a obtenus pour ce projet sur le long terme, si elles se sont conclues à ce qui était attendu de la part de l'administration coloniale, et plus précisément dans le cas de l'écrivain Mouloud Feraoun.

8.1 La mise en place de 'l'institution scolaire' comme projet assimilationniste

Elles ne sont pas passées quelques années après la conquête française de l'Algérie, qu'un besoin permanent s'est avéré pour mettre en place une politique scolaire assimilationniste, dont l'intérêt semblait jusqu'alors certain, ce qui facilite le processus de la colonisation et maintient l'ordre colonial pendant la plus longue période possible. En effet, ce projet qui apparaît dans un point de vue initial comme étant réussi, puisqu'il vise ce qui ne peut être concrétisé par d'autres moyens, y compris la violence, et dont l'assimilation, l'acculturation et le déracinement culturel, identitaire, et linguistique, en étaient les finalités soulignées, s'est vu après quelque temps porteur de double-résultats, pour la colonisation et contre elle.

Nous pouvons assurer que ce projet scolaire tant espéré d'assimilation, avait une double-facette puisqu'il a réussi et échoué à la fois : il a réussi parce qu'il a contribué à former des générations d'indigènes qui s'expriment en français (ce qui était voulu). Cependant, il a échoué parce qu'il n'a pas atteint l'objectif final souligné qui est d'assimiler et de déraciner totalement cette élite intellectuelle, dans la mesure où celle-ci s'est montrée et positionnée contre la France et sa politique coloniale (ce qui n'était pas voulu) : « La politique scolaire coloniale a été très tôt et jusqu'à une date tardive prise au piège d'une contradiction insurmontable : scolariser, c'est acculturer mais c'est aussi éveiller les consciences et courir le risque de mettre en cause le rapport colonial »⁹³

Il convient de préciser que, quel qu'il soit un tel enseignement, et quels qu'ils soient ses objectifs, il n'échappe pas à la favorisation de la prise de conscience de ses écoliers et leur permettant le développement de leurs esprits critiques. La génération des écrivains des années cinquante et ceux qui l'ont précédé représente un très bon cas de figure, pour Lacheraf :

⁹³<https://books.openedition.org/enseditions/1268?lang=fr#text>, consulté le : 22/03/2023.

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

« Au lendemain de la deuxième guerre mondiale [...], c'est alors que va se passer un phénomène d'une certaine importance : l'apparition de romanciers algériens d'expression française. Ce sera le fait d'Algériens qui avaient été éveillés à un certain nombre de valeurs, moins à cause de l'enseignement français qu'ils avaient reçu que par les bouleversements inhérents à cette guerre, à la formation idéologique de quelques-uns [...] »⁹⁴

L'enseignement proposé aux indigènes pour la pérennité de l'acculturation se limitait au cycle primaire, c'est-à-dire aux expressions élémentaires, orale et écrite dans la langue française, et aux savoirs techniques rudimentaires, puisque les autorités coloniales étaient conscientes des risques qui peuvent être courus, s'il y aura un élargissement de la scolarisation au-delà de cet enseignement primaire, selon Jules Ferry :

« On dit – et le fait dans sa généralité est vrai – que le jeune arabe, le jeune kabyle, le musulman jusqu'à l'âge de douze ans ou de treize ans montre tous les signes d'une vive intelligence, mais à ce moment, il se produit dans son organisation une crise et dans son intelligence un arrêt de développement. Il se marie jeune et il est perdu non seulement pour l'école mais même ajoute-t-on pour la civilisation française ! [...] gardons-les toujours jusqu'à cet âge, c'est assez, bien assez puisque nous ne voulons pas leur rendre familiers nos beaux programmes d'enseignement primaire que nous ne voulons leur apprendre ni beaucoup l'histoire ni beaucoup de géographie mais seulement le français, le français avant tout, le français et rien d'autre. [...] Et ces populations qui sont avant tout laborieuses, malheureuses, vouées au travail manuel, comprendront vite de quel secours peut bien être cette modeste éducation française, dans leur lutte pour la vie de chaque jour »⁹⁵

La véritable scolarisation des indigènes algériens offerte par l'autorité coloniale, atteint son apogée après la deuxième guerre mondiale après avoir été en quelques sortes dérisoire lors des débuts de l'œuvre scolarisatrice, dont elle a connu des hausses et des baisses, où le nombre des écoliers augmente et diminue de façon continuelle, ce qui est justifié par le manque des moyens financiers mis en œuvre, la rareté des établissements scolaires construits, et la velléité coloniale de scolariser les algériens de façon intensive :

« A la fin de l'Empire, on comptait moins de 3 000 musulmans recevant l'enseignement français dans les écoles publiques – six ans après la fameuse loi de 1883, la part des élèves musulmans en âge d'être scolarisés et qui fréquentent l'école ne laisse pas de rendre sceptique sur la volonté réelle des promoteurs de l'élargissement des lois scolaires à l'Algérie. En effet, à peine 2 % des enfants musulmans en âge d'être scolarisés ont accès à l'école contre 84 % des enfants européens »⁹⁶.

⁹⁴ Ibid, Lacheraf, 1988, P.119.

⁹⁵ Jules Ferry, « Discours au Sénat sur l'Algérie, du 6 mars 1891 », in Paul Robiquet, Discours et op (<https://books.openedition.org/enseditions/1268?lang=fr#ftn14>).

⁹⁶ Ibid.

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

8.2 La grâce de l'école française sur M. Feraoun

L'écrivain Feraoun qui est considéré comme produit de l'appareil idéologique scolaire colonialiste, met en scène à travers le récit autobiographique la faveur de la scolarisation de Fouroulou Menrad dans l'école française, qui était prédestiné à être berger pour être de façon réelle un instituteur ultérieurement.

Donc, un destin fondamentalement changé, en effet, la distance entre un berger illettré et analphabète qui sombre dans l'ignorance et un instituteur et écrivain fabuleux et illustre, qui avait un statut social prestigieux, pourrait être comparée métaphoriquement à une distance entre le coucher du soleil et son lever, c'est pourquoi cette école avait une énorme grâce sur la vie toute entière de Feraoun. « Menrad, modeste instituteur du bled kabyle, vit « au milieu des aveugles ». Mais il ne peut pas se considérer comme roi. D'abord, il est pour la démocratie ; ensuite, il a la ferme conviction qu'il n'est pas un génie »⁹⁷

L'aveuglement dont parle Feraoun ici reflète l'analphabétisme de la majorité de la population ou encore l'illettrisme de la minorité des gens qui ont parfait une formation de peu de durée, oubliée peu de peu avec le passage du temps, et que lui seul entre eux, avait la chance de finir sa formation, terminée après le cycle universitaire, bien qu'il ne se considère pas comme étant mieux par rapport à eux, ayant bénéficié d'un apprentissage qui lui permettait d'être instituteur, et qu'eux, n'étaient pas opportunistes pour avoir ce même sort.

8.3 L'itinéraire de la scolarisation de Fouroulou

Puisque l'œuvre est autobiographique, une certaine critique voit que l'accès de Fouroulou à l'école française représente une éventuelle acculturation, puisque la thématization de l'école dans *Le fils du pauvre* par l'écrivain, n'était pas fortuite, le changement du statut comme nous l'avons évoqué là-haut, dont l'école française avait la grâce, laisse présupposer le succès de l'appareil scolaire assimilationniste.

Il est mentionné dans *Le fils du pauvre* que Fouroulou avait accédé à l'école française en 1919, à l'âge de sept ans, vu qu'il est né en 1912. L'école était consacrée aux indigènes, régie par les français, mais qui recrute des enseignants kabyles, Fouroulou se souvient, comme tous les enfants, de la première journée de sa scolarisation : « Je me souviens, comme si cela datait d'hier, de mon entrée à l'école »⁹⁸

⁹⁷ Le fils du pauvre, P. 12.

⁹⁸ Le fils du pauvre, P. 72.

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

La scolarisation pendant l'époque où vécut Fouroulou était une chose d'une extrême importance, où le fait de ne savoir ni lire ni écrire même une lettre, représente un vrai problème, surtout lors de l'absence de quelqu'un qui fait cette tâche :

« Celui-ci 'Fouroulou' n'osait pas faire sa première lettre. Il savait qu'il existe certaines formules d'usage, et il ne connaissait pas ces formules. Il se promettait in petto, de les apprendre et de ne plus avoir recours à qui que ce soit pour sa correspondance. [...] Sa jalousie ne lui permit pas de remercier chaleureusement son camarade [...] »⁹⁹.

Dans une lettre envoyée par Ramdan à Fouroulou il évoque la grande utilité de la scolarisation : « Votre père. Ouvrier en France, est ignorant. Il vous parle des difficultés qu'y rencontrent ceux qui ne savent ni lire, ni écrire, de ses regrets de n'être pas instruit, de l'utilité de l'instruction »¹⁰⁰.

La troisième lettre envoyée par Fouroulou à son père Ramdan qui était à Paris pour chercher du travail, porte une annonce de l'admission de Fouroulou au certificat de l'étude : «C'est avec joie que je t'écris pour t'annoncer que je suis admis au certificat »¹⁰¹.

Fouroulou finit sa formation par son accès au collège de Tizi-Ouzou et par la suite à l'école normale pour devenir instituteur.

Enfin, la fréquentation de l'école française par Mouloud Feraoun, avait un important apport pour le changement de son statut, compte tenu du fait qu'il a pu échapper à la fonction pastorale, et devenir un instituteur de langue française, et de ce fait, il aurait dû être assimilé par la culture française, puisque l'école coloniale étant un redoutable appareil assimilationniste avait comme objectif l'instruction des indigènes, et comme visée leur assimilation et leur acculturation.

9 La configuration sociogrammatique de la misère dans *Le fils du pauvre*

Nous avons évoqué dans le premier chapitre de ce travail, le sociogramme du colonisé et ses manifestations dans les deux littératures, coloniale et algérienne, nous avons montré comment il est construit et quelles sont les principales différences, et comment les uns et les autres de ces écrivains ont représenté ce colonisé dans leurs productions littéraires.

⁹⁹ Ibid. P. 141.

¹⁰⁰ Ibid. P.146.

¹⁰¹ Ibid. P.142.

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

Nous allons étudier dans ce qui suit le sociogramme de la misère comme point ultime de notre analyse, par lequel nous allons clôturer cette recherche, puisque le thème de la misère est doté d'une forte présence dans *Le fils du pauvre*. En effet, il ne marque son absence en aucun endroit dans toute la trame narrative.

Dans *Le fils du pauvre*, la configuration sociogrammatique de la misère élabore les discours, 'qu'ils soient ceux du narrateur ou ceux des personnages', qui portent sur le phénomène de la misère et illustrent la situation difficile de précarité, ainsi que la vie dure que mènent ensemble, le narrateur 'Fouroulou Menrad' et la communauté des montagnards qui subsistent à vivre d'une nourriture réduite exclusivement au couscous accompagné parfois du lait. En fait le lecteur se demande qu'est-ce qui fait que le narrateur mémorise le plus le premier jour de sa scolarisation, si ce jour n'était pas accompagné de la présence de la misère et de la pauvreté, si ce n'était pas son attente d'une motte de couscous :

« J'étais dans notre cour crépie à la bouse de vache, près d'un kanoun où se trouvait une casserole du lait. Ma mère venait de rentrer à la maison. Elle allait prendre une pincée de sel et une motte de couscous, pour apprêter mon déjeuner du matin. Je dois préciser, d'ailleurs, que pareil déjeuner ne m'était accordé qu'exceptionnellement. Il fallait, pour cela, la conjonction de plusieurs circonstances : d'abord avoir du couscous, puis du lait, [...]. Je trônais seul, face à la casserole, les yeux encore pleins de sommeil, mais le ventre parfaitement éveillé. »¹⁰²

Le sociogramme de la misère est constitué autour d'un noyau conflictuel qui oppose la situation difficile, fortement apparente dans la société du texte, et la conception de 'l'aisance' de la population qui devrait être à l'origine de la présence du colonisateur, qui portait en haut des slogans résonnants de l'apport de la civilisation, et l'amélioration des conditions de vie des autochtones. En effet, la misère s'aperçoit comme un destin fatidique partagé entre toutes les familles des colonisés, qui n'étaient point en mesure de considérer leur vécu comme étant une vie mais plutôt comme une survie, laquelle était plus supportée avec l'existence de quelques vertus partagées entre les membres de ces familles, comme la solidarité et l'entraide. Mouloud Feraoun disait à ce propos dans l'Anniversaire : « ainsi l'entraide qui était à l'origine une nécessité vitale est devenue très vite, semble-t-il, une institution minutieusement codifiée, égale pour tous, admise par tous jusque dans ces imperfections »¹⁰³.

En fait, cette coopération entre les membres de la communauté du texte n'est qu'un reflet idéal de la réalité, de ce qui se trouve dans la vie réelle ; elle se considère comme une

¹⁰² Le fils du pauvre, P. 71.

¹⁰³ Mouloud, FERAOUN, 2006, L'Anniversaire, p. 91, Alger, ENAG.

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

vertu de bienveillance des uns envers les autres, puisque venir en aide et alléger le lourd fardeau de celui qui se trouve dans une entreprise difficile, est une dimension caractérisante de la nation arabo-berbère musulmane.

Il semble convenable de noter que ces relations inter-sociétales, aussi spéciales, de coopération, de solidarité et d'entraide distinguaient beaucoup plus les sociétés orientales de celles occidentales, et ce, depuis longtemps. Dans la mesure où rien n'est gratuit, et n'importe qu'elle œuvre accomplit dans ces sociétés européennes exige un vis-à-vis ou une pareille rendue entre celui qui l'a fait et celui qui l'a reçue.

Pour revenir au sociogramme de la misère, il ne caractérise pas seulement l'œuvre feraounienne, mais toutes les œuvres produites durant l'époque coloniale, c'est-à-dire, le même contexte sociohistorique dominant, de ce fait, la misère est conçue comme un échantillon de témoignage qui laisse penser à quel degré était mesurée la souffrance de la population locale colonisée, et qu'est-ce qu'elle a endurée, au fil du temps de la colonisation.

9.1 Les facettes de la misère dans *Le fils du pauvre*

Parmi les facettes de la misère omniprésentes dans la société du texte, nous pouvons relever la pauvreté, la marginalisation, le manque de moyens, et l'ignorance, etc. En fait, elles en sont nombreuses, et ce qui importe le plus, c'est que toutes convergent à représenter la misère, les montagnards subviennent à leurs besoins par le travail de la terre, celle-ci étant aride et ne donne que peu, et pousse ces gens à chercher d'autres travaux comme le pastoralisme, ou le travail de la laine et de l'argile, qui exigent des efforts acharnés et tant de patience, en échange, ils ne rapportent qu'une rentabilité dérisoire ne suffisant à accomplir aucune nécessité.

Ceux qui voulaient dépasser ces travaux de peu de rentabilité, se voyaient obligés de partir en France pour travailler, mais pas moins durement, dans les chantiers de construction, dans les mines, dans les usines, ou dans les champs. Le manque de main d'œuvre suite à la première et à la deuxième guerres mondiales avait contribué à l'ouverture de la voie de l'immigration vers l'Europe, ainsi, les colonisés voyaient dans ce phénomène une opportunité à ne pouvoir perdre, rien d'autre que la situation misérable vécue avec tant d'amertume, ainsi que l'espoir du changement de cette situation, qui poussent les gens à prendre la voie de la mer pour la rive septentrionale de la méditerranée à la recherche d'une chance meilleure.

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

L'immigré dans ce contexte de colonisation tient beaucoup sans qu'il se demande jusqu'à quand peut-il tenir, loin de sa famille, de ses enfants, de sa maison, sa ville et son pays. Aussi résident dans un pays totalement étranger, il passe le jour après l'autre dans des travaux de dures conditions, pour envoyer quelques sous à sa famille qui est à son attente avec impatience.

L'accident qu'a subi Ramdane le père de Fouroulou, est un bel exemple pour illustrer la condition misérable des employés maghrébins colonisés dans la métropole. En effet la nouvelle que vient de recevoir Fatma, fait chavirer n'importe qu'elle famille qui n'a que le père comme le seul membre qui assure à ses enfants de quoi vivre (le minimum de la vie) : « Nana Fatma, dit l'homme, tes enfants ont de la chance, Renouvelle ton offrande à la kouba du village. Ton mari a failli mourir. Maintenant il est sauvé, n'aies aucune crainte. [...] C'est un tombereau qui l'a blessé à l'usine. Il a été hospitalisé [...] »¹⁰⁴.

En réalité, la souffrance du père pour sa famille est dédoublée, s'il n'a aucune personne qui lui vient en aide et sur qui il s'appuie pour alléger ses fatigues interminables :

« Voilà donc au complet la famille Menrad. Sept personnes. Une seule travaille et rapporte. C'est le père. Il se démène comme un diable, ne perd aucune journée, ne se permet et ne permet à personne aucun luxe. Il tremble à l'approche des aïds qui engloutissent les sous. Il tremble à l'approche de l'hiver qui engloutit les provisions. [...] »¹⁰⁵

Le statut de l'émigré étant colonisé le dépossède de ses droits, et ne le protège pas des dangers qui peuvent lui arriver et menacer sa vie, d'ailleurs, Ramdan quand il s'est accidenté à l'usine, l'administration de ce dernier a refusé de lui attribuer une indemnité d'accident de travail. En plus, elle l'attaque en justice, et Ramdan avait perdu sa cause lorsqu'il a recouru à la justice de paix à cause de ce statut de colonisé, donc, c'était son recours au tribunal qui a obligé l'usine en fin de remettre le droit d'une rente viagère à l'accidenté.

Feraoun voulant insister sur ces accidents des travailleurs en France, il fournit un cliché d'images de souffrances subies, pour sensibiliser et éveiller les consciences sur les dangers accourus dans de telles circonstances.

Les premières vagues d'émigrations des colonisés vers la métropole ne se justifient que par la fuite de la misère, que par l'ultime nécessité de chercher une vie un peu meilleure, qui garantit au moins une nourriture stable pour tous les jours de la semaine, sans parler de

¹⁰⁴ Le fils du pauvre, P. 147.

¹⁰⁵ Ibid. P. 131.

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

dispenser les vêtements ou les soins médicaux, qui eux aussi sont indispensables pour n'importe quel homme sur terre. Par rapport à la vie de misère laissée derrière dans le pays natal. Feraoun offre au lecteur de se demander de ce qui pousse un homme à quitter sa famille et son épouse en couches pour rejoindre un travail à l'étranger. De ce fait, il accentue en quelques sortes le fait que la misère est très insupportable 'de tout ce que ce mot peut porter comme sens', et que les souffrances qu'ont vécu les gens à cette époque sous la domination du régime colonial ne sont pas faciles à décrire.

Il est évoqué dans *Le fils du pauvre* qu'une fois les enfants grandissent, ils peuvent aider leurs parents en accomplissant de petites tâches, en effet, ils participent à la collecte des olives ou les figes dans les champs, ils font paître les troupeaux, etc. Pour les filles, elles participent aux tâches ménagères :

« [...] Il se lève sans trop de difficultés avec le soleil pour accompagner sa sœur Baya au champ. Ils doivent sortir du gourbi les claies de figes au séchoir, en ramasser d'autres sous les figuiers, faire paître les moutons et rapporter le sac des feuilles de frêne cueillies par l'oncle au clair de lune. [...], il sait qu'il aura à faire boire les bœufs à l'abreuvoir, [...] il retournera au champ pour rentrer les figes à l'intérieur du gourbi, remplir le sac pour les animaux et chercher parmi les buissons du bois pour le kanoun »¹⁰⁶

Il faut vraiment être écrivain habile pour pouvoir décrire la misère des gens dans ses plus fins détails, pour former une image de ce que c'est que vraiment la misère, nous pouvons dire que l'habileté seule ne suffit pas parfois, puisque cette tâche exige d'avoir vécu la misère et subi ses tourments, et puisque Feraoun a examiné de ses propres entrailles la faim, et de ses propres yeux la nécessité, il avait réussi cette tâche et transmis au monde la réalité de la civilisation colonialiste.

9.2 La principale cause de la misère

Qu'est-ce qui était à l'origine de la misère de la population algérienne pendant l'époque coloniale, reflétée dans l'œuvre autobiographique feraounienne '*Le fils du pauvre*' ?

Le processus de la lecture approfondie du *fils du pauvre* dévoile de façon directe ce qui était à l'origine de la misère et de la pauvreté de la communauté colonisée, bien évidemment, si la misère était plus ou moins une conséquence, elle aurait besoin d'une ou des causes qui la justifient. En effet, la colonisation serait sa cause principale, l'appauvrissement du peuple algérien avait débuté avec le début de la conquête coloniale en 1830, en s'appropriant massivement les terres fertiles, et transplantant ses colons, la France avait

¹⁰⁶ Ibid. P. 134.

Chapitre II : Le sociogramme de la misère dans *Le Fils du pauvre*

fracassé l'économie déjà faible des algériens, qui dépendaient beaucoup plus de l'agriculture, le commerce et le pâturage, comme des activités essentielles garantissant une vie de moyenne qualité pour la plupart, et une vie riche pour une minorité, comme ce qu'est le cas pour tous les pays du monde.

L'algérien ne trouvait en sa disposition que la terre aride déjà délaissée par les colonisateurs, qui ne donne de ses biens que peu, il change d'activités entre les travaux des champs chez lui, chez d'autres familles, ou encore chez les colons, et les travaux de l'échange commerciale, ou bien il se dirige vers la métropole pour travailler aussi dans les champs ou dans les mines, et ainsi de suite, mais cela reste toujours insuffisant, fuir la misère un peu de temps ne signifie pas se débarrasser d'elle une fois pour toutes, puisqu'elle est liée à la colonisation, et l'expulsion de cette dernière en ce temps-là semblait relever de l'impossible.

Enfin, le sociogramme de la misère sur lequel la lumière est mise dans l'œuvre de M. Feraoun « *Le fils du pauvre* », traduit la réalité vécue de la société arabo-berbère durant cette époque trop difficile de l'histoire de l'Algérie, et met en cause les propos de la France coloniale sur les justificatifs qui sous-tendent sa présence dans les pays qu'elle a colonisés, notamment l'Algérie, considérée comme le pays qui était occupé pour la plus longue période, le rôle civilisateur longtemps prôné par la propagande coloniale s'est trouvé démenti face à face aux tourments (pauvreté, misère, détresse, pressions etc) que vivaient les algériens dans leur quotidien.

Conclusion générale

Conclusion générale

Le Fils du pauvre est la première œuvre de l'écrivain Mouloud Feraoun, elle est aussi l'une des premières œuvres de la littérature algérienne d'expression française, taxée d'autobiographie, qui se considère comme étant une œuvre de référence par rapport aux œuvres qui sont apparues par la suite, que ce soit dans le même contexte de colonisation ou dans la période de la postindépendance de l'Algérie. Dans cette œuvre, l'écrivain évoque l'histoire de sa propre personne ainsi que le vécu quotidien des montagnards à l'ombre de l'occupation française, dont les conditions qui ont contribué à sa composition étaient vraiment difficiles, dans un temps où la colonisation française soumet toute la production littéraire des auteurs autochtones à une stricte censure composée d'une liste de contraintes, ne laissant échapper aucune, enfreignant à ce qui était édicté.

Nous rappelons que ce qui a attiré notre attention de traiter cette thématique qui est '*l'écriture feraounienne entre acceptation et contestation de la colonisation*', c'est que les débats autour de la position de certains écrivains de la génération des années cinquante, y compris Feraoun vis-à-vis du colonialisme, ne cessent de faire polémique et de couler beaucoup d'encre jusqu'à nos jours, notamment dans certains travaux universitaires antécédents, qui se focalisent sur Feraoun et prennent ses œuvres comme objets d'étude, et confirment le fait que tous ses écrits véhiculent une certaine acceptation, un certain mutisme envers l'oppression coloniale, puisqu'ils n'évoquent pas de dénonciation franche de la colonisation.

Ce qui était exigé à Feraoun ou à d'autres, c'est d'aborder directement et explicitement les atrocités de la guerre et de les dénoncer ouvertement, et puis s'exposer au danger de la répression coloniale. De notre côté, notre rôle, à travers cette recherche s'incarne dans le dévoilement de la position vraisemblable de l'auteur, étayée par des preuves tangibles, et dans le rejet de toutes ces accusations.

La première publication de l'œuvre de Feraoun n'était nullement destinée au lecteur algérien dans sa composante arabo-berbère, qui, dans sa majorité était analphabète ou monolingue (maîtrise de l'arabe seulement), compte tenu du nombre très faible des intellectuels. En conséquence elle était exclusivement destinée à un public métropolitain dans une double visée : d'un côté informer ce public des réalités du terrain, en l'occurrence la situation déplorable du colonisé, et en même temps, dénoncer la littérature propagandiste coloniale qui avait falsifiée les réalités ayant été destinées à ce même lecteur métropolitain.

Conclusion générale

Il s'ensuit qu'à travers notre étude, nous avons voulu, d'une part, lever l'ambiguïté autour de l'avis de l'écrivain à l'égard de la présence coloniale dans son pays. Bien que cela soit exprimé beaucoup plus indirectement vu la censure coloniale imposée aux œuvres d'auteurs indigènes, à l'aide de l'analyse approfondie de son œuvre, en nous basant sur quelques concepts théoriques conformes avec la thématique traitée, et d'autres parts, de rejeter la fausseté des accusations répandues çà et là, et dans quelques travaux antérieurs qui l'accusent d'avoir accepté la colonisation.

Il nous faut rappeler que nous avons pu vérifier la conformité de nos hypothèses concernant l'écriture feraounienne qui n'est surtout pas une écriture purement ethnographique et de ce fait elle porte une dimension contestataire entre ses lignes à l'égard de la présence coloniale en Algérie.

De ce fait, nous avons pu atteindre notre objectif de recherche qui consiste à éclaircir la position réelle de l'écrivain face à la présence coloniale en Algérie, à travers l'intermédiaire de son œuvre littéraire, par rapport à la production littéraire coloniale destinée au lecteur métropolitain.

Nous avons constaté aussi que cette œuvre autobiographique retrace les péripéties de la vie de l'écrivain. Les événements racontés sont vraisemblables de façon quasi-majoritaire, mais elle n'exclue pas la part de la fiction, puisqu'un créateur littéraire ne s'en souvient pas de tous les détails de sa vie.

L'œuvre tend à dénoncer le colonisateur, par le biais de la mise en cause de sa mission civilisatrice à travers la description minutieuse des tourments vécus, et à dénuder les malaises dans lesquels sombre la communauté autochtone, tels que ; la pauvreté, la misère, la marginalisation ...ainsi de suite.

D'autre part, notre choix de cette œuvre en particulier n'est pas fortuit. Puisqu'elle transcende l'espace et le temps et qui est actuellement, et sera toujours d'actualité, en matière de diversité de thèmes et d'événements relatés qui y sont inscrits, et puisqu'elle documente l'une des péripéties les plus importantes de l'Algérie contemporaine, d'où '*Le fils du pauvre*' tire sa qualité et son originalité. Incarnant ainsi la créativité et le génie d'un écrivain qui a tracé en quelques sortes l'itinéraire d'une littérature naissante.

Conclusion générale

Nous pensons très bien qu'un travail de recherche ne sera jamais clôt. Quelques soient la ferveur et l'assiduité du chercheur à élaborer un travail distingué car il appelle toujours à être modifié, corrigé et même à revoir dans certains cas.

Néanmoins, il reste plein d'autres pistes ouvertes à d'autres recherches et des thèmes que nous souhaitons bien entamer mais que nous ne pouvions pas traiter, tel qu'une étude portant sur le style de l'écriture comme la poétique ou la stylistique.

En guise de conclusion, il nous faudra confirmer que cette étude faite sur l'œuvre de Mouloud Feraoun « *Le fils du pauvre* » est la première pour nous. C'est notre premier travail de recherche élaboré en vue de l'obtention d'un diplôme de Master en littérature. Et elle restera l'une des expériences les plus marquantes lors de notre passage universitaire.

TABLE DES MATIERES

Table des matières :

Introduction générale.....	5
Chapitre –I– Contexte d'émergence du <i> fils du pauvre</i>	10
1. La sociocritique.....	11
1.1 Les concepts fondamentaux de la sociocritique.....	12
1.1.1 La société du texte.....	12
1.1.2 La société de référence.....	13
1.1.3 Le hors-texte.....	14
1.1.4 Le discours social.....	14
1.1.5 Le sociogramme.....	15
2 La littérature coloniale.....	16
2.1 La définition du roman colonial.....	16
2.2 Les idées forces du roman colonial.....	18
3 Le sociogramme du colonisé dans la littérature coloniale :.....	20
4 Le sociogramme du colonisé dans l'œuvre feraounienne :.....	23
5 La justification de double mission civilisatrice et salvatrice colonisatrice en Algérie.....	25
5.1 La colonisation de l'Algérie, un aperçu historique.....	25
5.2 Les raisons qui sous-tendent la colonisation :.....	26
5.2.1 Une justification idéologique.....	26
5.2.2 Une justification économique.....	27
5.2.3 Une justification politique.....	28
5.2.4 Une justification théologique.....	29
5.2.5 Une justification sociale incarnée dans l'école.....	30
6 L'arabe expression généralisante à coloration raciste.....	30
6.1 Les modalités de nomination et de catégorisation.....	31
6.2 Les origines de l'expression 'l'arabe'.....	33
7 Les noms propres chez Mouloud Feraoun.....	35
7.1 Le travail particulier effectué sur le personnage.....	36
7.2 Les noms propres des personnages dans ' <i>Le fils du pauvre</i> '.....	37
8 La description feraounienne comme valeur contestataire.....	40
8.1 La description de la société algérienne.....	41
8.2 La description de la misère, d'un chapitre à un autre.....	42
9 Remise en cause de la mission civilisatrice.....	44
9.1 Au-delà de la littérature.....	45
9.2 La part de la littérature.....	47

Chapitre –II– Le sociogramme de la misère dans <i>Le fils du pauvre</i>	49
1 La théorie des actes de langage	50
1.1 Les actes : locutoire, illocutoire, perlocutoire	52
1.1.1 L’acte locutoire.....	52
1.1.2 L’acte illocutoire.....	52
1.1.3 L’acte perlocutoire.....	53
2 ‘L’intention illocutoire’ et ‘le principe d’exprimabilité’	53
2.1 Le principe d’intention illocutoire	54
2.2 Le principe d’exprimabilité	54
3 Performativité littéraire, et pragmatique textuelle	55
3.1 La littérature peut-elle être un acte de langage performatif ?.....	56
3.2 <i>Le fils du pauvre</i> et sa performativité	57
4 La situation de communication dans le roman.....	58
4.1 La communication littéraire.....	58
4.2 Particularité du discours littéraire	60
4.3 Qui parle à qui dans <i>Le fils du pauvre</i> , quand, comment, et pourquoi	61
5 Les objectifs de l’adresse des écrivains coloniaux aux métropolitains	62
5.1 Le rôle du récit de voyage	63
5.2 Le tourisme au service de la colonisation	63
5.3 L’écriture coloniale comme une visée publicitaire	65
6 L’objectif de l’adresse de Mouloud Feraoun aux métropolitains	66
7 Feraoun et la langue de son expression littéraire, imposée ou choisie ?	68
7.1 La conjoncture socio-historique de l’apprentissage du français.....	68
7.2 Les rapports entretenus entre les écrivains algériens et la langue française	71
8 Feraoun est-il le produit de l’école française ?	73
8.1 La mise en place de ‘l’institution scolaire’ comme projet assimilationniste	73
8.2 La grâce de l’école française sur M. Feraoun	75
8.3 L’itinéraire de la scolarisation de Fouroulou	75
9 La configuration sociogrammatique de la misère dans <i>Le fils du pauvre</i>	76
9.1 Les facettes de la misère dans <i>Le fils du pauvre</i>	78
9.2 La principale cause de la misère	80
Conclusion générale	82
Bibliographie.....	89

Bibliographie

Références bibliographiques

Corpus :

Mouloud Feraoun, 2015, *Le fils du pauvre*, Béjaia, éditions TALANKRIT.

Articles et Ouvrage théoriques :

Abdelghani Remache, 2018, Panorama du Roman Algérien d'Expression Française : Espaces et Espérances, Synergies Algérie n° 26 - p. 67-85.

Badreddine LOUCIF, Écrire et décrire chez Mouloud Feraoun : ou l'histoire d'une contestation silencieuse, DIDACSTYLE 11.

Ben Ali Malika, Les apports du performatif dans la théorie littéraire, revue Cinetismes.

Benjamin Stora, La colonisation française : conquête et résistances (1830-1914).

Beri Ben Salem, Juin 2016, Les configurations sociogrammatiques dans *La Terre et le sang* de Mouloud Feraoun, revue faculté des lettres et des langues, vol 19, pp 63-77.

Colette Zytnicki, 2013, « Faire l'Algérie agréable ». Tourisme et colonisation en Algérie des années 1870 à 1962, *Le Mouvement Social* 2013/1 (n° 242), p. 97-114.

Déjeux, Jean. 1973, *Littérature maghrébine d'expression française*, Canada, Ed. Naaman.

Dominique Maingueneau, 2005, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Ed. ARMAND COLIN.

DUCHET, Claude, 1973, « Une écriture de la socialité », *Poétique*, no16.

DUCHET, Claude, 1979, « Positions et perspectives », *Sociocritique*, Paris, Nathan.

Filhol Emmanuel. janvier 1995, L'image stéréotypée des Arabes, du Moyen Âge à la guerre du Golfe. In: *Hommes et Migrations*, n°1183. Passions franco-maghrébines. pp. 15-20.

Houria Hakkak, Les potentialités signifiantes des noms propres inventés dans le roman *La Quête et l'Offrande* de Mohammed Souheil Dib, *Cahiers de langue et de littérature : VARIA*, pp 85-96.

Ioana Vultur, 2014, La littérature comme forme de communication, *Hermès, La Revue* 2014/3 (n° 70), p. 140-143.

John Langshaw Austin, 1970, Quand dire c'est faire, Paris, Ed. Seuil.

Naima Merdji, « Le récit de voyage : quête et découverte dans Autoportrait avec grenade et dieu, Allah, moi et les autres de Salim Bachi », Multilinguales [En ligne], 8 | 2017.

ROBIN, Régine, 1993, « Le dehors et le dedans du texte », Discours social, n051-2, vol.5.

Rony Brauman, 2005, Mission civilisatrice, ingérence humanitaire, Fondation MSF / CRASH.

Searle John Rogers, 1972, Les actes de langage. Essai de philosophie linguistique. Ed. Hermann.

Searle John Rogers, 1982, Sens et expression : Etudes de théorie des actes de langage. Paris, Ed. Minuit.

Mémoires :

Achar Nassima et Djellouli Zineb, 2019, L'écriture du tragique : Etude psychosociologique des personnages héroïques Dans "les chemins qui montent" de Mouloud Feraoun, Mémoire de Master, université Ibn Khaldoun Tiaret.

Athmani Noua, 2007, L'aspect de l'enfance dans la littérature algérienne d'expression française, Mémoire de Magister, université El Hadj Lakhdar Batna.

MELIKI SAFA, 2022, L'implicite comme stratégie discursive dans le terre et le sang de Mouloud Feraoun, Mémoire de Master, université de Mohamed Khider de Biskra.

Selmoun Abderrahmane, 2015, L'étude des personnages dans " *Le fils du pauvre* " de Mouloud Feraoun, Mémoire de Master, université de Mohamed KHEIDER-Biskra.

Sitographie :

https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/02/16/pour-macron-la-colonisation-fut-un-crime-contre-l-humanite_5080621_4854003.html. Consulté en Février 2023.

https://www.monde-diplomatique.fr/publications/manuel_d_histoire_critique/a53270. Consulté en Avril 2023.

<https://clio-texte.clionautes.org/justifications-de-la-colonisation.html>. Consulté en Mars 2023.

Résumé

Notre travail de recherche s'inscrit dans le domaine de la littérature générale et comparée. Sa thématique porte sur l'écriture feraounienne entre acceptation et contestation de la colonisation. Il s'appuie sur une approche éclectique qui comporte : l'approche sociocritique et la théorie pragmatique des actes de langage pour étudier les concepts du sociogramme de la misère, du colonisé, et la situation de communication etc. Il a pour objectif de mettre au clair la position réelle de l'écrivain Mouloud Feraoun vis-à-vis du colonialisme.

Mots clés : Colonialisme – sociogramme – contestation – misère – assimilation.

Abstract

Our research work is situated in the field of general and comparative literature. Its theme focuses on the Faeraounian writing between acceptance and contestation of colonization. It is based on an eclectic approach which includes: the sociocritical approach and the theory of speech acts 'How to do things with words' to study the concepts of the sociogram of misery, of the colonized, and the communication's situation etc. It aims to demonstrate the real position of the writer Mouloud Feraoun of colonialism.

Keywords : Feraoun, colonialism, sociogram, contestation, miser, assimilation.

ملخص

ينتمي عملنا البحثي الى مجال الأدب العام و المقارن. يركز موضوعه على الكتابة الفرعونية بين قبول الاستعمار و مناهضته. وهو يقوم على مقارنة انتقائية تشمل : منهج النقد الاجتماعي ونظرية الأفعال الكلامية "كيف ننجز الاشياء بالكلام" لدراسة مفهوم سوسيوغرام البؤس و المستعمر، الحالة التواصلية و ما إلى ذلك. و يهدف إلى إظهار الموقف الحقيقي للكاتب مولود فرعون من الاستعمار

الكلمات المفتاحية : فرعون، الإحتلال، السوسيوغرام، المناهضة، البؤس.